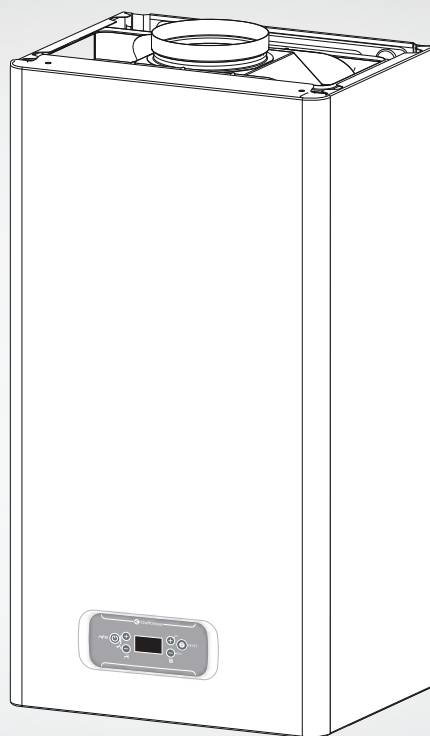


INOA NOx

CHAUDIÈRE MURALE À GAZ



25 CF
25 SHUNT CF
24 VMC



ErP

3310636
3310635
3310634



420000471400



Chaffoteaux

SOMMAIRE

Généralités	3	Réglages	19
Normes de sécurité.....	3	Vérification du réglage gaz.....	19
Avertissements	5	Réglage la puissance chauffage maximale	20
Avertissements avant l'installation	5	Allumage lent	20
Informations pour l'utilisateur.....	6	Réglage du retard à l'allumage chauffage	20
Exclusions de nos conditions de garantie.....	6	Réglage de la puissance chauffage absolu	20
Réglementation à respecter	6	Tableau réglage gaz.....	21
Nettoyage de l'installation de chauffage	7	Changement de gaz.....	21
Certification CE.....	7	Menu Technicien.....	22
Raccordement évacuation	8	Système de protection de la chaudière	24
Raccordement électrique	8	Conditions d'arrêt de sécurité de l'appareil	24
Description	9	Arrêt de sécurité.....	24
Documentation produit	9	Arrêt verrouillé	24
Contenu de la livraison.....	9	Fonction Hors-gel.....	24
Plaque signalétique	9	Tableau des codes erreur	25
Tableau de commande.....	10	Anomalie évacuation fumées modèle CF.....	25
Afficheur	10	Dispositif de contrôle d'évacuation fumées modèle VMC	25
Vue globale	11	Entretien	26
Schéma de principe.....	11	Remarques générales	26
Pression disponible.....	11	Test de fonctionnement	26
Dimension de la chaudière.....	12	Opérations de vidange	26
Distances minimales pour l'installation	12	Informations pour l'utilisateur	26
Installation	13	Démontage et recyclage de l'appareil.....	26
Pose de la barrette robinetterie.....	13	Caractéristiques techniques	37
Préfabrication	13		
Raccordement des canalisations	13		
Description de la barrette robinetterie.....	13		
Pose de la chaudière	13		
Nettoyage de l'installation	15		
Instructions pour démontage de l'habillage.....	15		
Raccordement électrique	16		
Raccordement des périphériques.....	16		
Raccordement thermostat d'ambiance	16		
Schéma électrique	17		
Mise en route	18		
Préparation à la mise en route.....	18		
Circuit sanitaire	18		
Circuit chauffage	18		
Circuit gaz	18		
Circuit électrique.....	18		
Procédure de mise en marche.....	18		
Première mise en marche et activation de la Fonction Purge	18		

NORMES DE SÉCURITÉ

Légende des symboles :

Le non-respect des avertissements comporte un risque de lésions et peut même entraîner la mort.



Le non-respect de l'avis de danger peut porter atteinte et endommager, gravement dans certains cas, des biens, plantes ou animaux.



Icône pour informations et instructions supplémentaires



Installer l'appareil sur une paroi solide, non soumise aux vibrations.

Fonctionnement bruyant



Ne pas endommager, lors du forage de la paroi, les câbles électriques ou les tuyaux.

Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension. Explosions, incendies ou intoxications en cas de fuite de gaz émanant des conduites endommagées.



Dommages aux installations existantes. Inondations en cas de fuite d'eau provenant des conduites endommagées.



Effectuer les raccordements électriques à l'aide de conducteurs de section adéquate.

Incendie suite à surchauffe provoquée par le passage de courant électrique dans des câbles sous dimensionnés.



Protéger les câbles de raccordement de manière à éviter qu'ils ne soient endommagés.

Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension. Explosions, incendies ou intoxications suite à une fuite de gaz émanant des conduites endommagées. Inondations suite à une fuite d'eau provenant des conduites endommagées.



S'assurer que la pièce et les installations auxquelles l'appareil sera raccordé sont bien conformes aux réglementations applicables en la matière.

Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension mal installés.



Dommages de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement inadéquates.



Utiliser des accessoires et du matériel manuel propre à l'utilisation (veiller à ce que l'outil de ne soit pas détérioré et que la poignée soit correctement fixée et en bon état), utiliser correctement ce matériel, protéger contre toute chute accidentelle, ranger après utilisation.

Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions



Dommages de l'appareil ou des objets à proximité en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions.



Utiliser des équipements électriques adéquats (s'assurer notamment que le câble et la fiche d'alimentation sont en bon état et que les parties à mouvement rotatif ou alternatif sont bien fixées). Les employer correctement. Ne pas gêner le passage en laissant traîner le câble d'alimentation. Les fixer pour éviter toute chute. Les débrancher et les ranger après utilisation.

Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations.



Dommages de l'appareil ou des objets à proximité en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions.



Assurez-vous de la stabilité des échelles portatives, de leur résistance, du bon état des marches et de leur adhérence. Veiller à ce qu'une personne fasse en sorte qu'elles ne soient pas déplacées quand quelqu'un s'y trouve.

Lésions provoquées par chute d'une hauteur élevée ou par coupure (échelle pliante).



Veiller à ce que les échelles mobiles soient stables, suffisamment résistantes, avec des marches en bon état et non glissantes, qu'elles disposent de garde-fou le long de la rampe et sur la plateforme.

Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée.



Faire en sorte que, lors de travaux en hauteur (généralement en cas d'utilisation en présence de dénivelés supérieurs à 2 m), une rambarde de sécurité encadre la zone de travail ou que les équipements individuels permettent de prévenir toute chute, que l'espace parcouru en cas de

chute ne soit pas encombré d'objets dangereux, et que l'impact éventuel soit amorti par des supports semi-rigides ou déformables.

Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée. 

S'assurer que le lieu de travail dispose de conditions hygiéniques et sanitaires adéquates en ce qui concerne l'éclairage, l'aération, la solidité des structures, les issues de secours.

Lésions personnelles provoquées par cognements, trébuchements, etc. 

Protéger par du matériel adéquat l'appareil et les zones à proximité du lieu de travail.

Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par projection d'éclats, coups, entailles. 

Déplacer l'appareil avec les protections qui s'imposent et un maximum de précaution.

Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement. 

Pendant les travaux, se munir de vêtements et d'équipements de protection individuels.

Lésions personnelles provoquées par électrocution, projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations. 

Faire en sorte que le rangement du matériel et des équipements rende leur manutention simple et sûre, éviter de former des piles qui risquent de s'écrouler.

Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement. 

Les opérations internes à l'appareil doivent être effectuées avec le soin nécessaire permettant d'éviter de brusques contacts avec des pièces pointues.

Lésions personnelles par suite de coupures, piqûres, abrasions. 

Rétablir toutes les fonctions de sécurité et de contrôle concernées par une intervention sur l'appareil et s'assurer de leur bon fonctionnement avant toute remise en service.

Explosions, incendies ou intoxications dus à des fuites de gaz ou à une mauvaise évacuation des fumées. 

Dommmages ou blocage de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement incontrôlées. 

Vidanger les composants pouvant contenir de l'eau chaude, activer au besoin les événements, avant toute intervention. 

Lésions personnelles dues à des brûlures.

Procéder au détartrage des composants en suivant les recommandations de la fiche de sécurité du produit utilisé, aérer la pièce, porter des vêtements de protection, éviter de mélanger des produits entre eux, protéger l'appareil et les objets avoisinants.

Lésions personnelles par contact de la peau et des yeux avec des substances acides, inhalation ou ingestion d'agents chimiques nocifs. 

Dommmages de l'appareil ou des objets à proximité en raison de la corrosion par des substances acides. 

En cas de présence d'une odeur de brûlé ou de fumée s'échappant de l'appareil, couper l'alimentation électrique, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.

Lésions personnelles en raison de brûlures, inhalation de fumée, intoxication. 

Explosions, incendies ou intoxications.

SI VOUS DÉTECTEZ UNE ODEUR DE GAZ :



- N'allumez pas la lumière
- N'allumez aucun appareil électrique
- Ne téléphonez pas dans la zone de danger
- Éteignez toutes les flammes et ne fumez pas
- Ouvrez les fenêtres et les portes situées dans la zone de danger
- Fermez les dispositifs de blocage des conduites de gaz sur le compteur
- Prévenez vos colocataires/voisins et quittez le logement le plus vite possible.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants de plus de 8 ans et par des personnes à capacités physiques, mentales réduites et ayant peu d'expérience ou connaissance s'ils sont sous supervision et si des instructions ont été données pour l'utilisation sécuritaire de l'appareil et si les risques sont connus. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.  

Nettoyage et entretien ne devraient pas être effectués par les enfants sans surveillance.

AVERTISSEMENTS AVANT L'INSTALLATION

Cet appareil sert à produire de l'eau chaude à usage domestique.

Il doit être raccordé à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude adapté à ses performances et à sa puissance.

Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages dérivant d'une utilisation incorrecte ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice.

L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués conformément aux normes en vigueur et aux indications fournies par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages subis par des personnes, des animaux ou des biens des suites d'une mauvaise installation de l'appareil.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement, éteindre l'appareil et fermer le robinet du gaz. Ne pas essayer de le réparer soi-même, faire appel à un professionnel qualifié.

Avant toute intervention d'entretien/réparation de la chaudière, couper l'alimentation électrique en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur à la chaudière sur "OFF".

Pour toute réparation, faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées certifiées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.

En cas de travaux ou d'opérations d'entretien de structures placées près des conduits ou des dispositifs d'évacuation de fumées et de leurs accessoires, éteindre l'appareil en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur sur OFF et en fermant le robinet du gaz. Une fois que les travaux sont terminés, faire vérifier par un professionnel le bon état de fonctionnement des conduits et des dispositifs.

Pour le nettoyage des parties extérieures, éteindre la chaudière et placer l'interrupteur extérieur sur "OFF".

Nettoyer avec un chiffon imbibé d'eau savonneuse. Ne pas utiliser de détergents agressifs, d'insecticides ou de produits toxiques.

Pour un fonctionnement sûr, écologique et une économie d'énergie, veiller au respect de la réglementation en vigueur. En cas d'utilisation de kits ou d'options, il est recommandé de n'utiliser que des produits ou accessoires **CHAFFOTEAUX**.

Avant de raccorder la chaudière, il est nécessaire de :

- contrôler que le tuyau d'évacuation de fumées ne présente aucune éraflure et que l'évacuation d'autres appareils n'y est pas reliée, sauf si celui-ci a été réalisé à d'autres fins conformément aux normes en vigueur,

AVANT L'INSTALLATION, IL EST CONSEILLÉ DE PROCÉDER À UN NETTOYAGE MINUTIEUX DE L'ARRIVÉE DE GAZ AFIN DE RETIRER LES ÉVENTUELS RÉSIDUS QUI POURRAIENT COMPROMETTRE LE FONCTIONNEMENT DE LA CHAUDIÈRE. IL EST ÉGALEMENT IMPORTANT DE VÉRIFIER QUE LA PRESSION DU GAZ À LA CHAUDIÈRE SOIT CONFORME.

Vérifier que la pression maximale de l'alimentation en eau ne dépasse pas 3,5 bars. Dans le cas contraire, il est nécessaire d'installer un réducteur de pression.



- veiller à ce qu'en cas de raccordement à des tuyaux d'évacuation de la fumée existants, ceux-ci soient parfaitement propres et ne présentent aucune scorie car si celles-ci se détachent, elles pourraient empêcher le passage des fumées et mettre les occupants en danger,

- veiller à ce qu'en cas de raccordement à des tuyaux d'évacuation de fumées non adaptés, un tuyau intérieur ait été posé,
- en cas d'eau très dure, il y a risque d'entartrage et de diminution par conséquent de l'efficacité de fonctionnement des composants de la chaudière.

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à 20°f, prévoir un traitement de l'eau.

Les chaudières de type B11bs sont à chambre de combustion ouverte et sont prévues pour être raccordées à un conduit d'évacuation des produits de combustion. L'air comburant est prélevé directement dans le local dans lequel l'appareil est installé. Ce type de chaudière ne peut être installé dans un local ne répondant pas aux prescriptions de ventilation appropriées.

L'évacuation des fumées est à tirage naturel. De plus, ce type de chaudière est équipé d'un dispositif de contrôle de l'évacuation correcte des produits de combustion.

Les chaudières de type B11 VMC sont à chambre de combustion ouverte et sont prévues pour être raccordées à un conduit de Ventilation Mécanique Contrôlée conforme aux réglementations et recommandations en vigueur.

L'air comburant est prélevé directement dans le local où la chaudière est installée. Les conditions de ventilation, les débits d'air extraits par la ventilation mécanique sont définis par la réglementation en fonction de la puissance thermique de l'appareil installé.

Le débit d'extraction doit obligatoirement être réglé et contrôlé par l'installateur avant la mise en service de la chaudière.

Le fonctionnement des appareils à gaz raccordés à un conduit de VMC doit être asservi au bon fonctionnement de l'extraction (dispositif de sécurité collectif).

Les chaudières prévues pour être raccordées à un conduit de VMC sont munies d'un dispositif de sécurité qui bloque le fonctionnement de l'appareil lorsque les conditions provoquent des refoulements partiels (dispositif de sécurité individuel).

Cette chaudière à tirage naturel est conçue pour être raccordée uniquement à un conduit commun à plusieurs logements d'un bâtiment existant, qui évacue les résidus de combustion hors de la pièce où est installée la chaudière. Elle prélève l'air comburant directement dans la pièce et est équipée d'un coupe-tirage antirefouleur. En raison de la perte d'efficacité que cela entraînerait, l'utilisation de cette chaudière dans d'autres conditions ferait augmenter la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement, et doit donc être évitée.

Principe de fonctionnement des sécurités VMC

Le dispositif de sécurité individuel est composé d'une sonde de température (thermostat) placée dans le coupe tirage qui, en cas de refoulement, est réchauffée par les produits de combustion et coupe l'alimentation électrique de l'électrovanne du bloc gaz.

Cela interdit tout allumage du brûleur et provoque une mise en sécurité de la chaudière.

Après refroidissement de la sonde, une intervention manuelle (sur le bouton de réarmement de la sécurité) est nécessaire pour la remise en fonction de la chaudière.

La chaudière doit aussi être arrêtée par le dispositif de sécurité collectif de l'immeuble en cas de déclenchement de celui-ci. En cas de défaut, ce dispositif non fourni, doit couper l'alimentation électrique de la chaudière.

La chaudière redémarre automatiquement dès que la sécurité collective a rétabli l'alimentation.

Informations pour l'utilisateur

Informez les utilisateurs sur la mécanique du dispositif en particulier en ce qui concerne les **informations de sécurité**.



Informez l'utilisateur sur les modalités de fonctionnement de l'installation. En particulier lui délivrer le manuel d'instruction, en l'informant qu'il doit être conservé à proximité de l'appareil.

En outre, informez l'utilisateur sur les tâches qui lui incombent :

- Contrôler périodiquement la pression de l'eau de l'installation.
- Rétablir la pression et dégazer l'installation si besoin.
- Régler les consignes et les dispositifs de régulation pour une gestion correcte et plus économique de l'installation.
- Faire exécuter, comme la réglementation le prévoit, l'entretien périodique de l'installation.
- Ne modifier, en aucun cas, les réglages d'alimentation d'air de combustion et du gaz de combustion.

Exclusions de nos conditions de garantie

Chaffoteaux ne peut être tenu responsable de tout dommage résultant de :



- Emploi ou maniement impropre ou incorrect.
- Montage défectueux et mise en marche incorrecte par des acheteurs ou des tiers.
- Utilisation d'éléments d'origine étrangère.
- Utilisation à pression trop élevée/en dehors des caractéristiques de l'appareil.
- Utilisation de combustibles impropres.
- Inobservance des indications du mode d'emploi et des autocollants sur la chaudière.
- Installation qui ne respecte pas les normes en vigueur et les recommandations du fabricant.

RÉGLEMENTATION À RESPECTER**1. Bâtiments d'habitation****Conditions réglementaires d'installation et d'entretien**

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur notamment :

- Arrêté du 2 août 1977 modifié

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances

- Norme DTU P 45-204

Installations de gaz (anciennement DTU 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 juillet 1984)

- Règlement Sanitaire Départemental**- Norme NF C 15-100**

Pour les appareils raccordés au réseau électrique.
Installations électriques à basse tension-Règles.

2. Etablissements recevant du public**Conditions réglementaires d'installation**

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :**a) Prescriptions générales :****- Articles GZ**

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés

- Articles CH

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).**Chaudières atmosphériques type B11 (sans ventilateur) et appareils d'extraction d'air**

Si des appareils d'extraction d'air vers l'extérieur (hottes aspirantes, extracteurs d'air, etc...) sont installés, ne pas oublier que l'aspiration ne doit pas créer de dépression dans la pièce où se trouve la chaudière.

Si un de ces appareils fonctionne en même temps que la chaudière, il risquerait de se produire un refoulement des fumées. Dans ce cas, l'implantation d'un **dispositif de verrouillage** est indispensable.

Raccordement à une VMC

(modèle VMC-gaz uniquement)

Respecter les textes réglementaires suivants :

- Décret n° 69-596 du 14 juin 1969
- Arrêté du 22 octobre 1969
- Arrêté du 24 mars 1982
- Arrêté du 30 mai 1989
- DTU 68.1 Installations VMC (conception)
- DTU 68.2 Installations VMC (exécution)

Nettoyage de l'installation de chauffage

Dans le cas d'une installation ancienne il est conseillé de procéder à un nettoyage de l'installation afin de retirer les éventuels résidus qui pourraient compromettre le fonctionnement de la chaudière. Veiller à ce que le vase d'expansion dispose d'une capacité suffisante pour le volume d'eau de l'installation.

Certificats de conformité pour les rénovations / remplacements d'appareil sur installations existantes.

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité visé par Qualigaz ou tout autre organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié) :

- Modèle 2 pour une installation neuve complétée ou modifiée ;
- Modèle 4 pour le remplacement d'une chaudière.

Certification CE

La marque CE garantit que l'appareil répond aux exigences de la directive :

- **2016/426/EU**

sur les appareils à gaz

- **2014/30/EU**

sur la compatibilité électromagnétique

- **92/42/CEE**

sur le rendement énergétique

- Seul l'article 7 (§ 2), l'article 8 et des annexes III à V

- **2009/125/CE**

Energy related Products

- **813/2013**

Règlement délégué (UE) Nr. 811/2013

- **2014/35/EU**

sur la sécurité électrique.

L'installation et la première mise en service de la chaudière doivent être effectuées par un professionnel conformément aux réglementations en matière d'installation en vigueur dans le pays et aux réglementations éventuelles des autorités locales et des organismes préposés à la santé publique.

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz:

- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve,
- de "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

ATTENTION

Aucun objet inflammable ne doit se trouver à proximité de la chaudière.

S'assurer que l'environnement de l'appareil et les installations où il sera raccordé, sont conformes aux normes en vigueur.

Si des poussières et/ou vapeurs nocives se trouvent dans le local où la chaudière est installée, celle-ci devra fonctionner à l'aide d'un autre circuit d'air.



Raccordement évacuation

La chaudière doit être raccordée à un conduit d'évacuation des gaz brûlés conforme aux réglementations applicables en la matière. Contrôlez la bonne évacuation des gaz brûlés et mesurez le contenu de CO₂ au débit thermique nominal. Cette valeur ne doit pas dépasser la valeur indiquée dans le tableau des CARACTERISTIQUES TECHNIQUES. Si cette valeur s'avère supérieure, faites procéder à un contrôle de l'efficacité du système d'évacuation des gaz brûlés. Au cas où vous n'arriveriez pas à ramener la valeur de CO₂ aux niveaux indiqués par le tableau CARACTERISTIQUES TECHNIQUES, ne mettez pas en marche l'appareil.

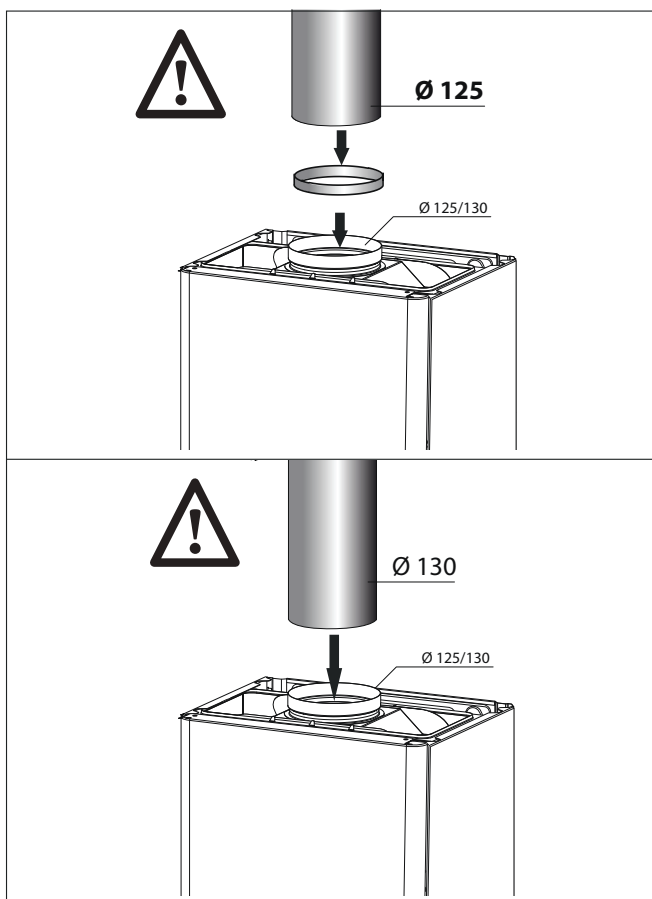
ATTENTION

S'ASSURER QUE LES PASSAGES D'ÉVACUATION ET DE VENTILATION NE SOIENT PAS OBSTRUÉS.

S'ASSURER QUE LES CONDUITS D'ÉVACUATION N'AIENT PAS DE PERTES.

ATTENTION!!

NE PAS OUBLIER D'INSTALLER LA COLLERETTE D'ADAPTATION FOURNIE AVEC LA CHAUDIÈRE.

**Raccordement électrique**

Pour une plus grande sécurité, faire effectuer un contrôle rigoureux de l'installation électrique par un personnel qualifié.

Le fabricant n'est pas responsable des éventuels dommages provoqués par une installation qui n'a pas été reliée à la terre ou en raison d'anomalies au niveau de l'alimentation électrique.

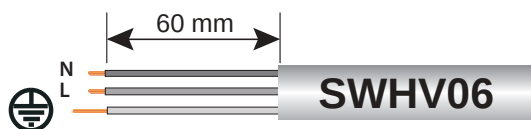
Vérifier que l'installation est adaptée à la puissance maximale absorbée par la chaudière et indiquée sur la plaque signalétique.

Le raccordement électrique doit être réalisé à l'aide d'un raccordement fixe (ne pas utiliser de prise mobile) et doté d'un interrupteur bipolaire disposant d'une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

Veiller à ce que la section des câbles soit supérieure ou égale à 0,75 mm².

Il est indispensable de relier l'appareil à une installation de mise à la terre efficace pour garantir la sécurité de l'utilisateur.

Raccorder le câble d'alimentation fourni à un réseau 230V-50Hz et veiller à respecter la polarisation L-N et le raccordement à la terre.



Important : Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.



Les prises multiples, rallonges et adaptateurs sont interdits.

Il est interdit d'utiliser les tubes de l'installation hydraulique, de chauffage ou du gaz pour la mise à la terre de l'appareil.

La chaudière n'est pas protégée contre la foudre.

S'il faut changer les fusibles, utiliser des fusibles de type rapides.

Documentation produit

Le mode d'emploi s'applique aux produits mentionnés sur le tableau :

Le numéro d'article du produit se trouve sur la plaque signalétique.

Numéro article	Type de produit
3310636	INOA NOx 25 CF
3310635	INOA NOx 24 VMC
3310634	INOA NOx 25 SHUNT

Contenu de la livraison

L'appareil est livré emballé dans un carton. Après déballage, contrôlez la chaudière à la recherche de dommages éventuels et vérifiez l'intégralité de la livraison.



Quantité	Description
1	Chaudière
1	Patte d'accrochage
1	Kit des joints + vis de fixation (Fischer Typ SX)
1	Kit colerette d'adaptation
1	Documents
1	Notice pour l'utilisateur
1	Notice pour l'installation et l'entretien
1	Garantie
1	Tuyau en plastique décharge soupape de sécurité 3 bar

AVERTISSEMENT !

VERIFIEZ QUE LES VIS DE FIXATION SONT ADAPTES A LA NATURE DU MUR.

DANS LE CAS CONTRAIRE PREVOIR UN SYSTEME DE FIXATION ADAPTE.



AVERTISSEMENT !

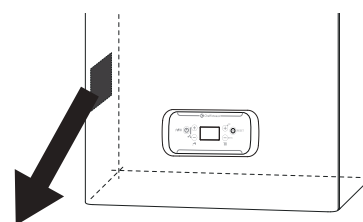
CONSERVEZ TOUS LES EMBALLAGES (AGRAFES, SACHETS PLASTIQUES ETC.)

HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS, CAR ILS PEUVENT REPRÉSENTER UN DANGER.



PLAQUE SIGNALÉTIQUE

La plaque signalétique est fixée en usine à l'intérieur du panneau latéral gauche.

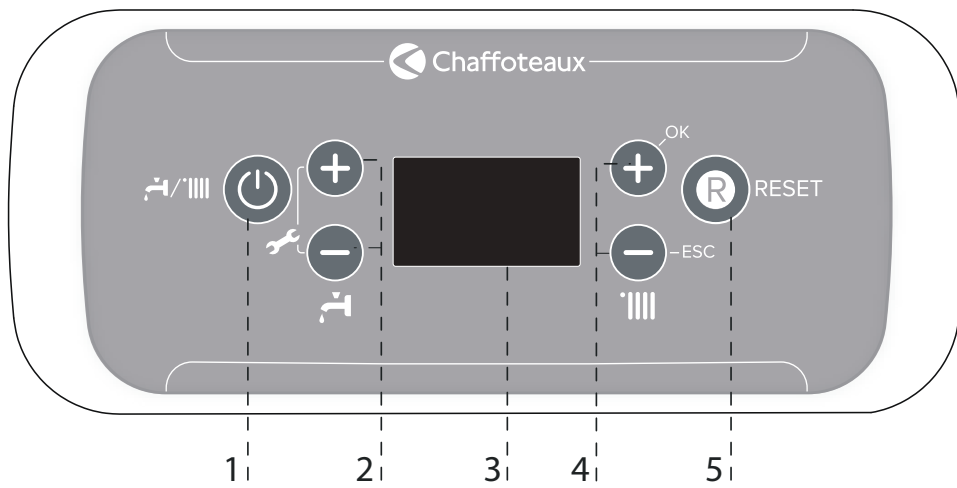


1	2
3	4
5	6
7	8
9	10
11	12
13	14
15	16
17	18
19	20
21	22

Légende :

1. Marque
2. Fabricant
3. Modèle - N° de série
4. Référence commerciale
5. Numéro homologation
6. Pays de destination - catégorie gaz
7. Réglage Gaz
8. Type installation
9. Données électriques
10. Pression maxi sanitaire
11. Pression maxi chauffage
12. Type de chaudière
13. Classe NOx/Efficience
14. Débit calorifique nominal chauffage
15. Puissance utile chauffage
16. Débit spécifique
17. Rendement puissance chaudière
18. Débit calorifique nominal sanitaire
19. Gaz utilisable
20. Température ambiante de fonctionnement
21. Température maxi chauffage
22. Température maxi sanitaire.

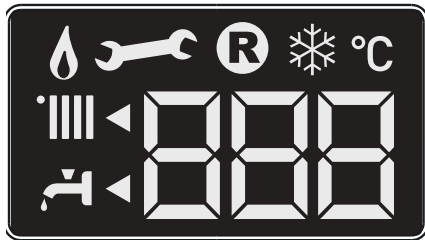
TABLEAU DE COMMANDE



Légende:

1. Touche ON/OFF et de sélection du MODE de fonctionnement
2. Touche +/- réglage température eau chaude sanitaire
3. Afficheur
4. Touche +/- réglage température chauffage
5. Touche RESET

AFFICHEUR



	Chiffre pour indication: - statut chaudière et indication température (°C) - signalisation code d'erreur (Err) - réglage menu
	Demande de pression touche Reset (chaudière en blocage)
	Demande intervention assistance technique
	Flamme: chaudière allumée.
	Fonctionnement en mode chauffage
	Demande chauffage active
	Fonctionnement en mode eau chaude sanitaire
	Demande eau chaude sanitaire active
	Fonction hors gel activée

VUE GLOBALE

1. collecteur sortie fumée
2. Détecteur d'anomalie de tirage
Thermostat de sécurité VMC (modèle 24 VMC)
3. Hotte fumée
4. Échangeur primaire
6. sonde sortie échangeur principal
7. brûleur
8. électrodes d'allumage
9. échangeur sanitaire
10. vanne gaz
11. soupape chauffage
12. Allumeur
15. filtre chauffage
16. débistat sanitaire
17. circulateur
19. sonde entrée échangeur principal
20. vanne distributrice
21. électrode d'ionisation/ d'allumage
22. Chambre de combustion
23. Vase d'expansion

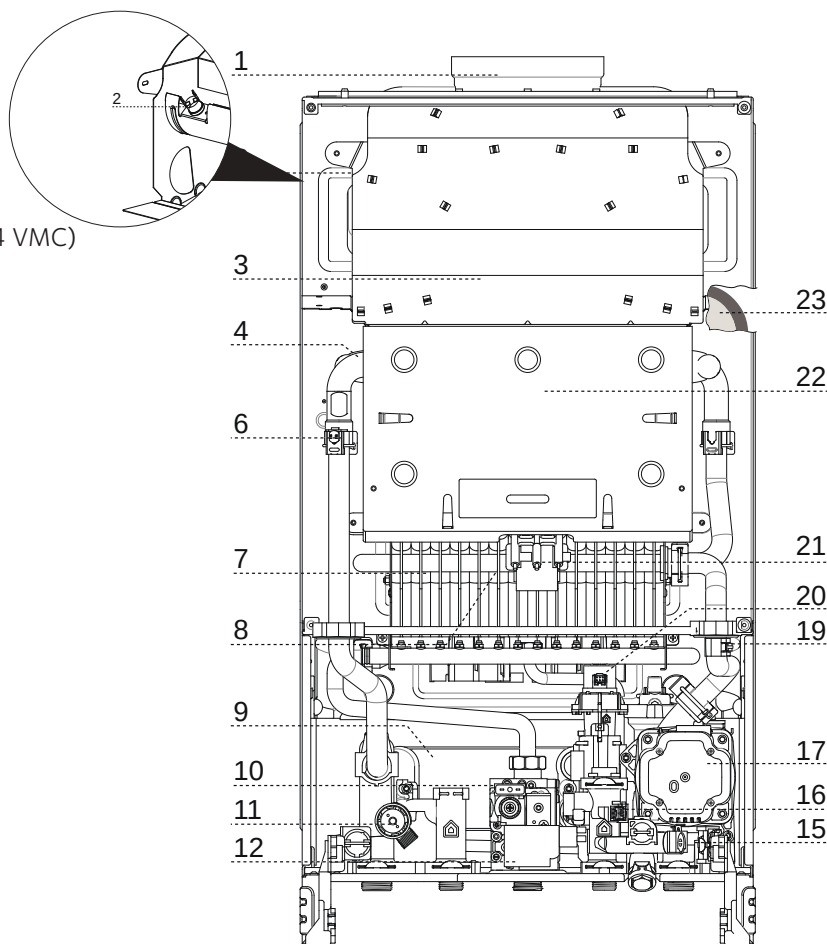
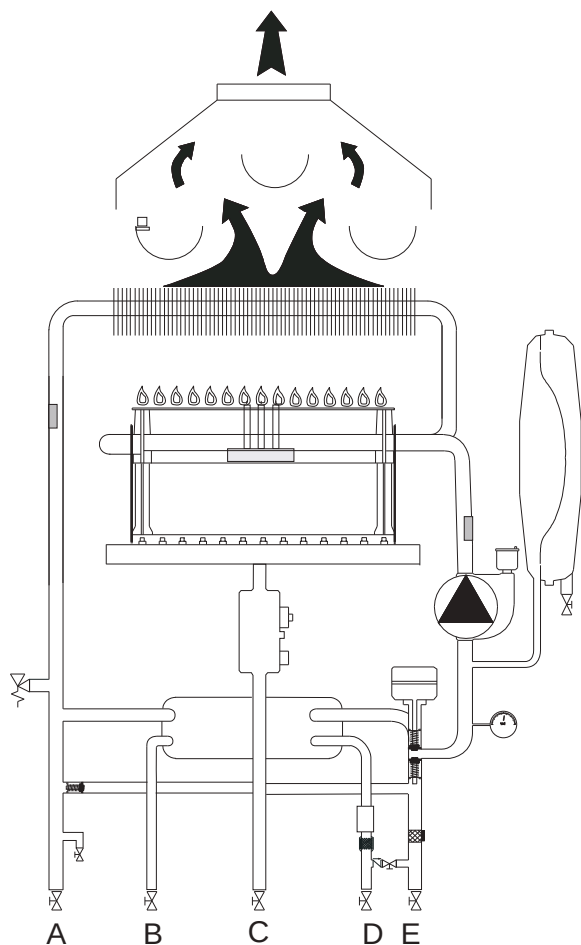
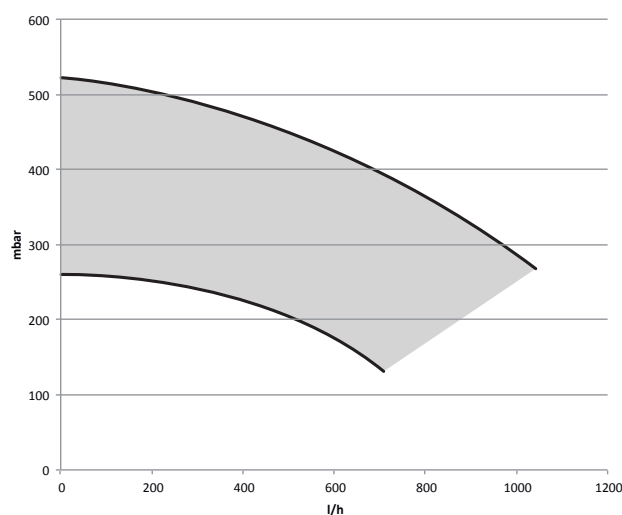


SCHÉMA DE PRINCIPE



- A. Départ chauffage
- B. Sortie eau chaude sanitaire
- C. Entrée gaz
- D. Entrée eau froide sanitaire
- E. Retour chauffage

PRESSION DISPONIBLE



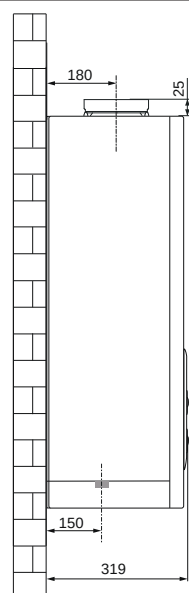
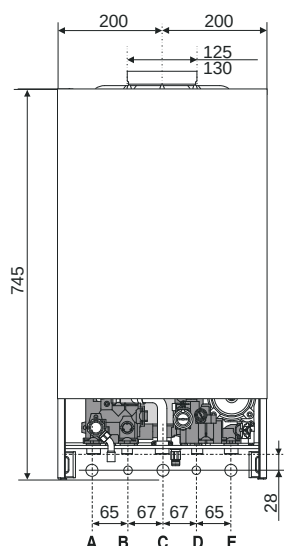
DIMENSIONS

- A. Départ chauffage 3/4"
- B. Sortie eau chaude sanitaire 1/2"
- C. Entrée gaz 3/4"
- D. Entrée eau froide sanitaire 1/2"
- E. Retour chauffage 3/4"

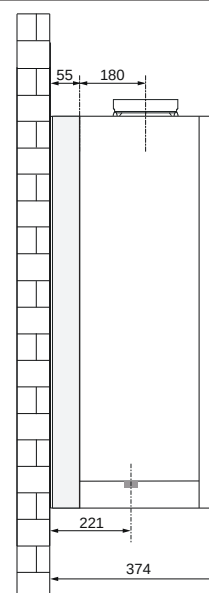
ATTENTION!!

La chaudière peut être installée avec ou sans le Kit écarteur.

Suivre les instructions de montage sur le gabarit de pose présent dans le Kit barrette de robinetterie.



installation neuve
(sans Kit écarteur)



remplacement
(avec kit écarteur de 55 mm)

Distances minimales pour l'installation

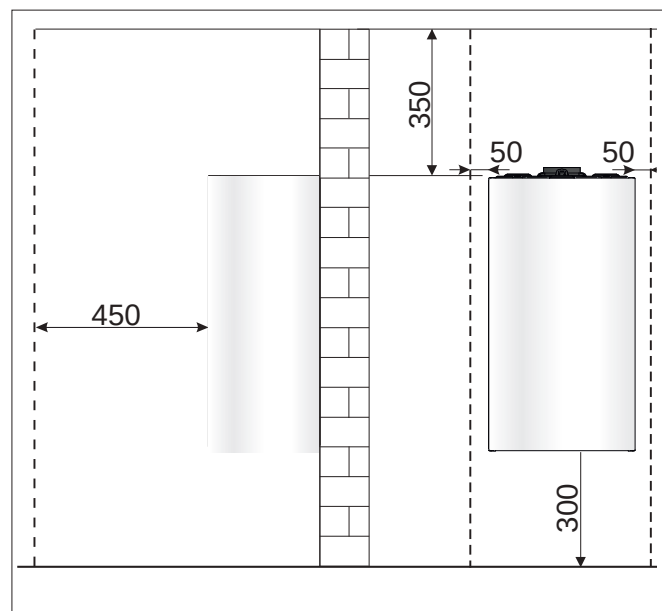
Afin de permettre l'entretien de la chaudière, il est nécessaire de respecter les distances minimales figurant dans le schéma CI-CONTRE. Pour positionner la chaudière correctement, utiliser un niveau.

Distance par rapport aux composants inflammables

Dans le cas de puissance thermique nominale, il n'y aura pas de température supérieure à la température maximale autorisée de 85°C, c'est pourquoi il n'est pas nécessaire de prévoir une distance par rapport aux composants inflammables.

REMARQUE :

IL EST IMPORTANT DE RESPECTER UN ECART SUFFISANT AU NIVEAU DES COTES (AU MOINS 50 MM), VOUS POUVEZ DEMONTER LES PIECES LATERALES PERMETTANT UN ACCES PLUS FACILE EN CAS DE TRAVAUX DE MAINTENANCE OU DE REPARATION.



Pose de la barrette robinetterie et de la patte d'accrochage

En cas de passage de tuyauteries derrière la chaudière, il est nécessaire d'utiliser le kit d'écartement mural.

Préfabrication

Pour la pose de la barrette robinetterie et de la patte d'accrochage :
- présenter le gabarit papier fourni pour la préfabrication à l'endroit retenu et suivre les recommandations de celui-ci (schéma précédent).

Raccordement des canalisations

Les douilles de raccordement ne sont pas incluses dans le kit de préfabrication.

Divers jeux de douilles sont disponibles chez les fournisseurs.

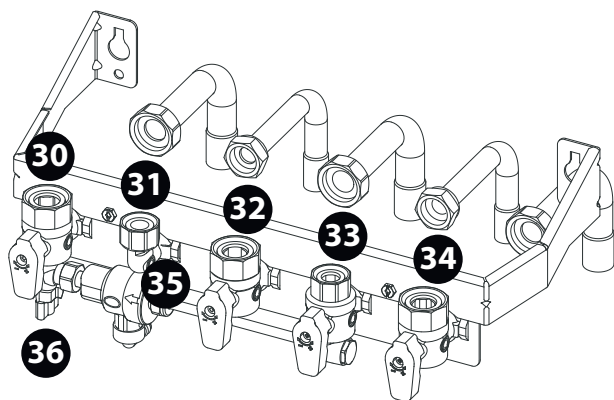
- 1ère installation

- remplacement de chaudière Chaffoteaux

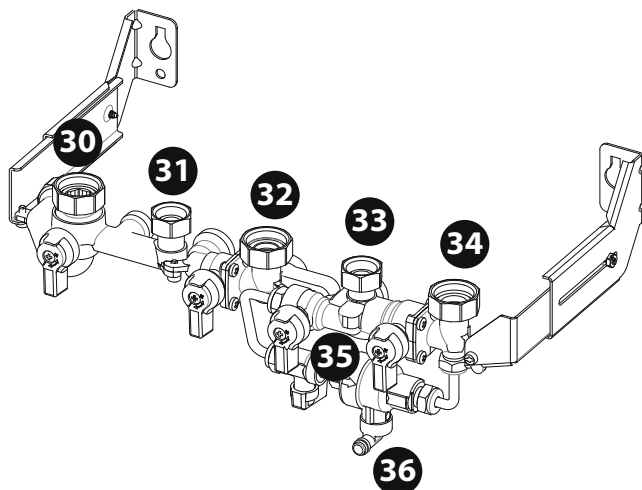
- remplacement de chaudière autres marques

Une fois la barrette fixée au mur, vous avez la possibilité de régler l'écartement de la position des robinets de la barrette en dévissant les 2 vis latérales, ensuite vous pouvez raccorder les douilles de raccordements et procéder au remplissage de l'installation ainsi qu'à la vérification de l'étanchéité des circuits eau et gaz sans avoir à raccorder la chaudière.

Description de la barrette robinetterie



NOUVELLE INSTALLATION 3678358



REEMPLACEMENT 3318918

- 30. Robinet départ chauffage
- 31. Départ eau chaude sanitaire
- 32. Robinet gaz (manette jaune)
- 33. Robinet d'alimentation eau-froide sanitaire
- 34. Robinet retour chauffage
- 35. Disconnecteur
- 36. Robinets de remplissage et d'isolement du circuit chauffage

DANGER EN CAS DE FIXATION INSUFFISANTE



LE MATERIEL DE FIXATION DE LA CHAUDIERE DOIT ETRE ADAPTE A LA NATURE ET A L'ETAT DU MUR.

EN CAS DE FIXATION INSUFFISANTE, L'APPAREIL PEUT CHUTER.

PAR AILLEURS, L'APPARITION DE FUITES AU NIVEAU DES RACCORDEMENTS PEUT EGALEMENT IMPLIQUER UN DANGER MORTEL.

L'APPAREIL EST CONÇU POUR UNE INSTALLATION MURALE ET NE PEUT PAS ÊTRE INSTALLÉ SUR UN CHÂSSIS OU SUR LE SOL.



L'appareil doit être installé sur un mur non endommagé, solide, qui est suffisamment robuste pour supporter le poids de l'appareil. Ainsi, tout contact avec les pièces électriques sous tension via la partie arrière ouverte de l'appareil est évité.

Dans le cas d'une installation dans une pièce ou une niche, il convient de respecter des distances minimales, permettant l'accès aux différentes pièces de l'appareil de chauffage.

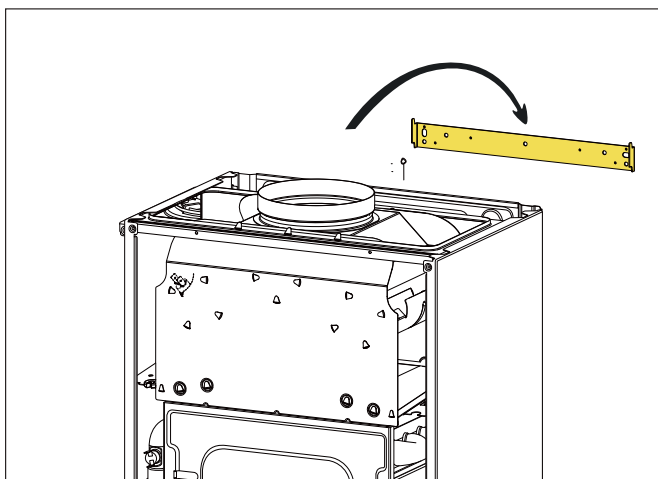
Retirez l'appareil de son emballage en carton. Enlevez le film plastique de toutes les pièces de l'appareil.

Pose de la chaudière

Utilisation du gabarit de montage :

1. Disposer le gabarit de montage sur l'emplacement retenu pour la fixation de l'appareil.
2. Fixer le gabarit au mur.
3. Marquer sur le mur les trous de perçage nécessaires pour votre installation (utilisation d'un niveau et vérifier l'aplomb).
4. Retirer le gabarit de montage du mur.
5. Percer les trous.
6. Ouvrez les zones de rupture théorique nécessaires.
7. Fixez l'étrier au mur (schéma 1).
8. Accrochez l'appareil par le haut à l'aide du support de suspension dans l'étrier.

schéma 1 - Installation Neuve sans cadre écarteur



9. déposer la façade de l'appareil (voir page suivante)
 10. dévisser les 2 vis **B**, retirer le peigne et le jeter (schéma 2)
 11. présenter la chaudière au dessus de la barrette, la laisser descendre en appui sur celle-ci.
 12. mettre en place les différents joints
 13. serrer les robinets et raccords de la barrette sur les raccords de la platine de la chaudière
- L'orifice de vidange du disconnecteur, de la soupape de sécurité sanitaire et chauffage (**11**) doivent obligatoirement être raccordés à une canalisation d'eau usée.

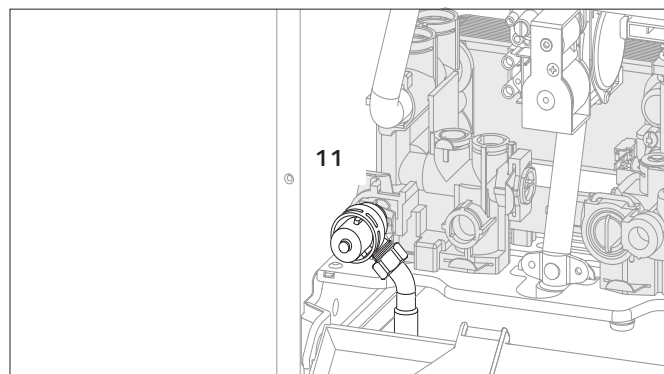


schéma 2 - Installation Neuve sans cadre écarteur
Kit barrette 3678358 et douilles 3318256

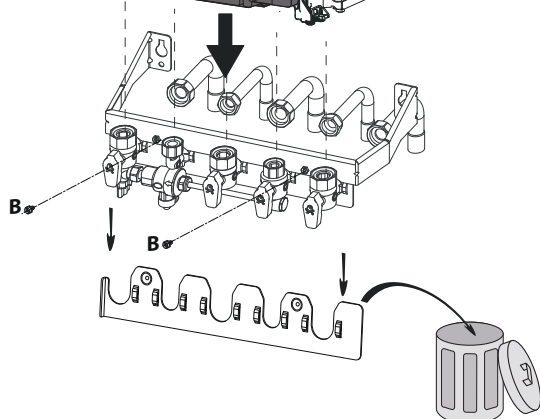
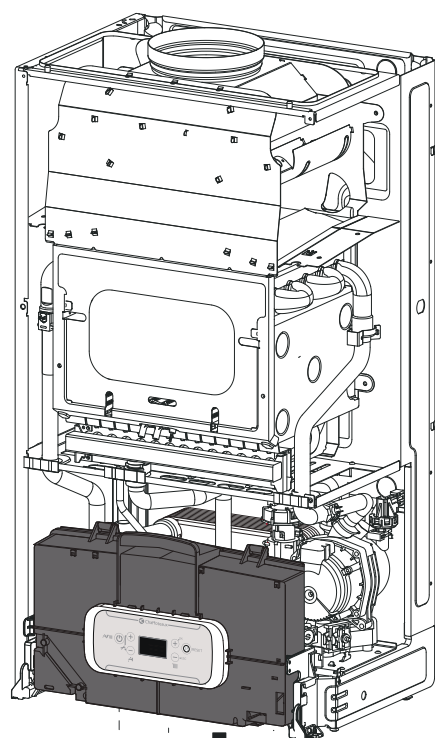


schéma 3 - Installation Neuve
avec cadre écarteur 3678411
et Kit barrette 3678358
(douilles 3318323)

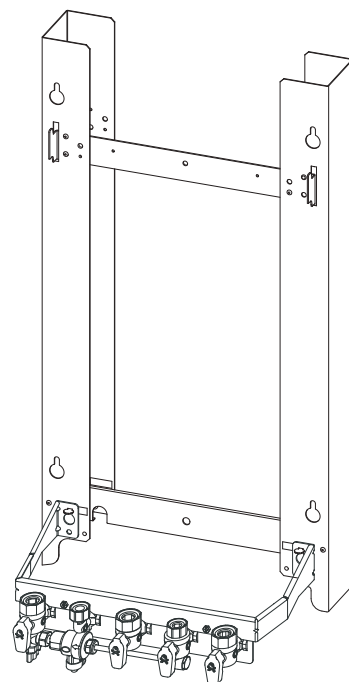
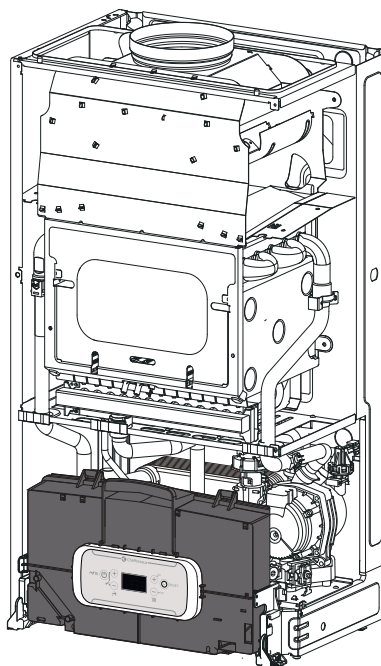
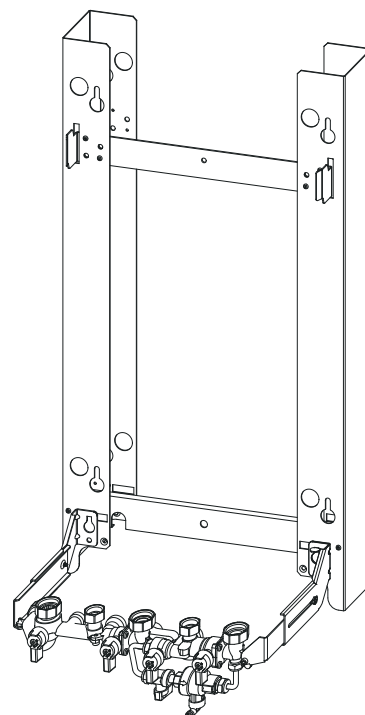
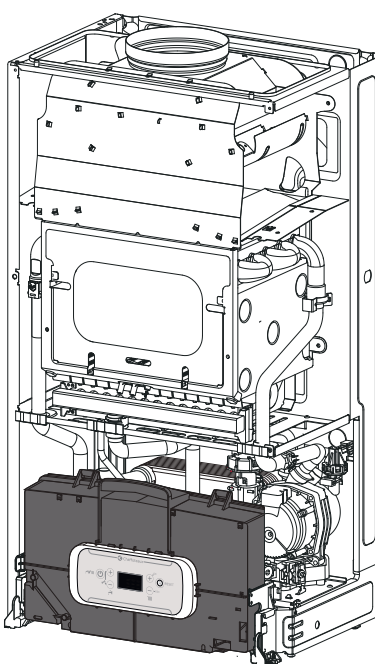


schéma 4 - Remplacement
avec Kit barrette 3318918



Nettoyage de l'installation

Les raccordements hydrauliques terminés, il est indispensable de procéder au nettoyage de l'installation avec un produit approprié (dispersant) afin d'éliminer les limailles, soudures, huiles d'usinage et graisses diverses.

Proscrire tout solvant ou hydrocarbure aromatique (essence, pétrole...).

La pose d'un pot à boues magnétique plus un filtre à tamis est fortement recommandé, en complément du traitement d'eau. Chaffoteaux vous propose un kit disponible sous la référence **3318876**.

Le traitement complet de l'installation de chauffage est conseillé dès la mise en service afin de maintenir en fonction des recommandations du fabricant de produit.

AVANT TOUTE INTERVENTION DANS LA CHAUDIÈRE, COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE PAR L'INTERRUPTEUR BIPOLAIRE EXTÉRIEUR ET FERMER LE ROBINET GAZ.



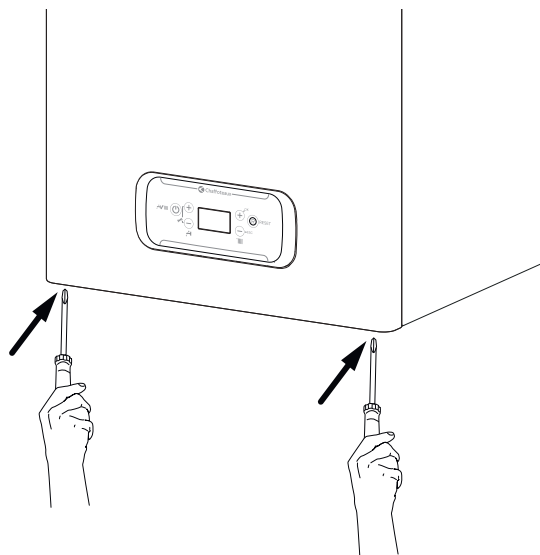
Instructions pour démontage de l'habillage et inspection de l'appareil.

Avant toute intervention dans la chaudière, couper l'alimentation électrique par l'interrupteur bipolaire extérieur et fermer le robinet gaz.

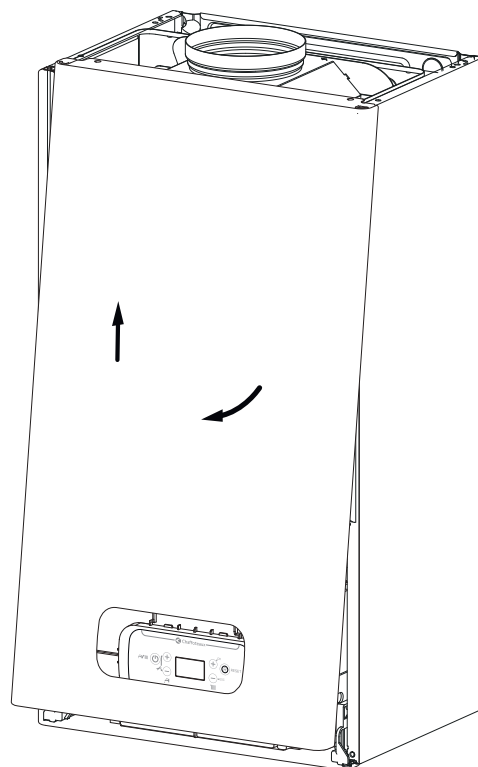
Pour accéder à l'intérieur de la chaudière :

- dévisser les deux vis du panneau avant (a), tirer le panneau vers l'avant et le décrocher des pions supérieurs (b),
- pivoter le boîtier électronique en le tirant vers l'avant (c).

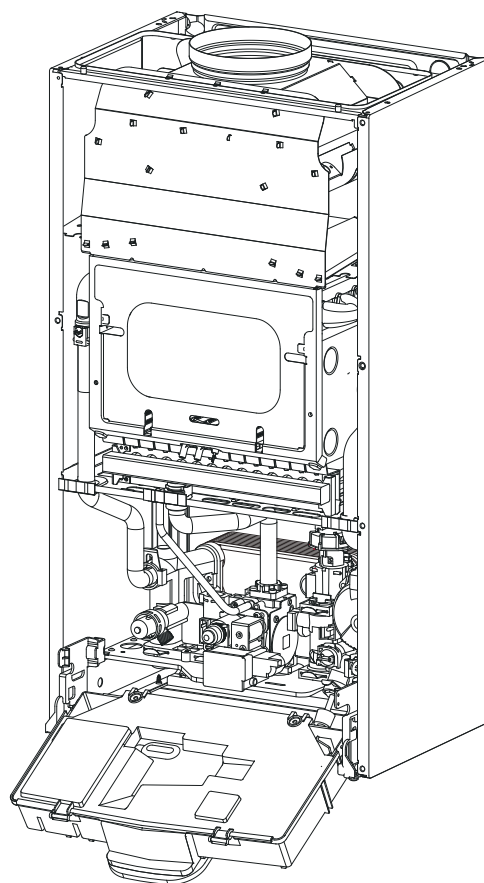
(a)



(b)



(c)



Raccordement électrique

AVANT TOUTE INTERVENTION DANS LA CHAUDIÈRE, COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE EN PLAÇANT L'INTERRUPTEUR BIPOLAIRE EXTÉRIEUR SUR "OFF".

RESPECTER LES CONNEXIONS NEUTRE/PHASE.



Alimentation 230 V + terre

Le raccordement s'effectue avec le câble 2 P+ T fourni avec l'appareil, connecté sur la carte principale du boîtier électrique.

Raccordement des périphériques

Pour accéder aux raccordement des périphériques procéder comme suit :

- basculer le boîtier électrique vers l'avant
- pousser sur les 2 clips A, puis faire une rotation au couvercle afin d'accéder aux connexions des périphériques et à la carte principale.

On y trouve les connexions pour :

BUS - Expert control ou Easy control bus ou autre produits et accessoires BUS (en option)

TA2 - le thermostat on/off de la zone 2

SE - sonde extérieure (en option)

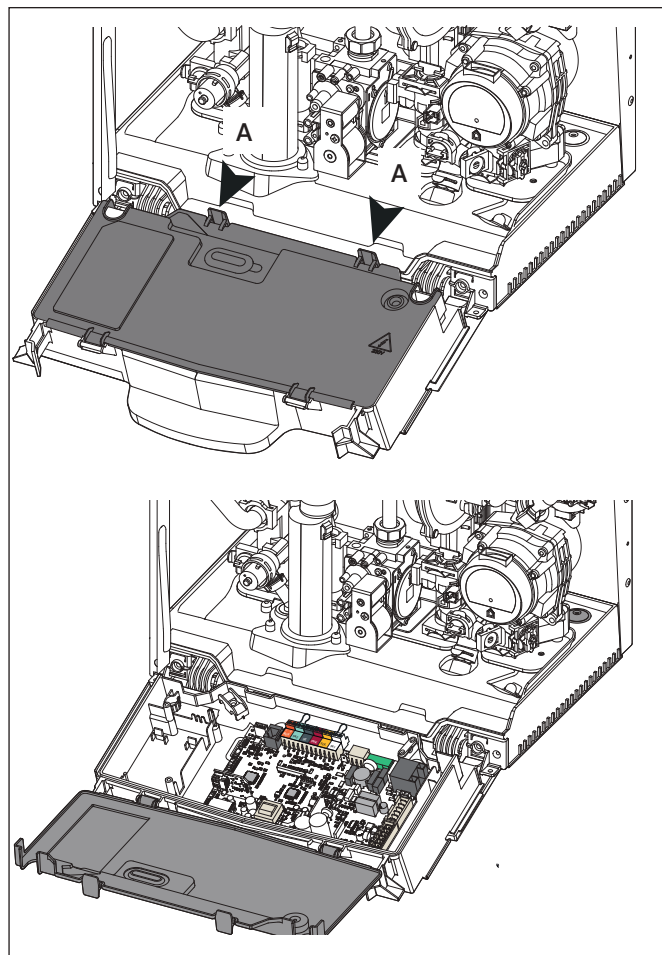
TNK - sonde ballon

SOL - sonde solaire (en option pour installation de système solaire)

TA1 - thermostat on/off de la zone 1 (en option)

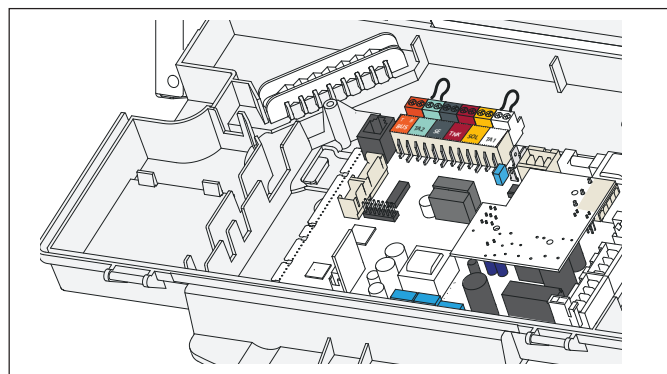
Pour plus d'informations sur les accessoires disponibles, consulter nos catalogues spécifiques ou notre site

www.chaffoteaux.fr



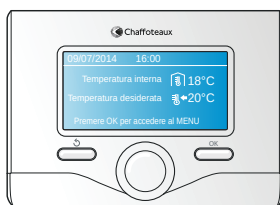
AVERTISSEMENT :

SI LA CHAUDIÈRE EST RACCORDEE A DES COMMANDES EXTERIEURES, N'UTILISEZ PAS ENSEMBLE DES CABLES 230V ET DES CABLES DE CIRCUIT DE COMMANDE (CABLE BASSE TENSION), UTILISEZ PLUTOT DES CABLES SEPARÉS OU BLINDÉS POUR ÉVITER TOUTE TENSION INDUITE SUR LE CIRCUIT BASSE TENSION.



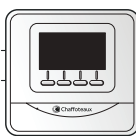
EXPERT CONTROL

Interface de système (option)



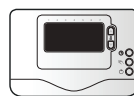
ZONE CONTROL EVO

Sonde d'ambiance modulante (option)



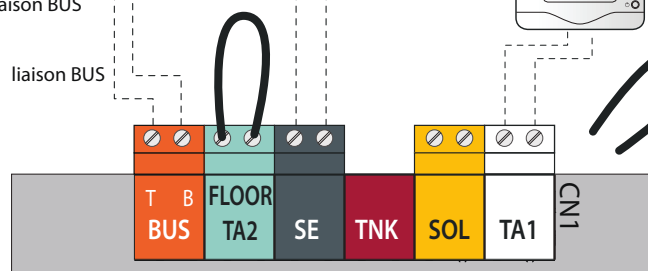
Sonde
extérieure

Easy control (à piles)
Thermostat d'ambiance

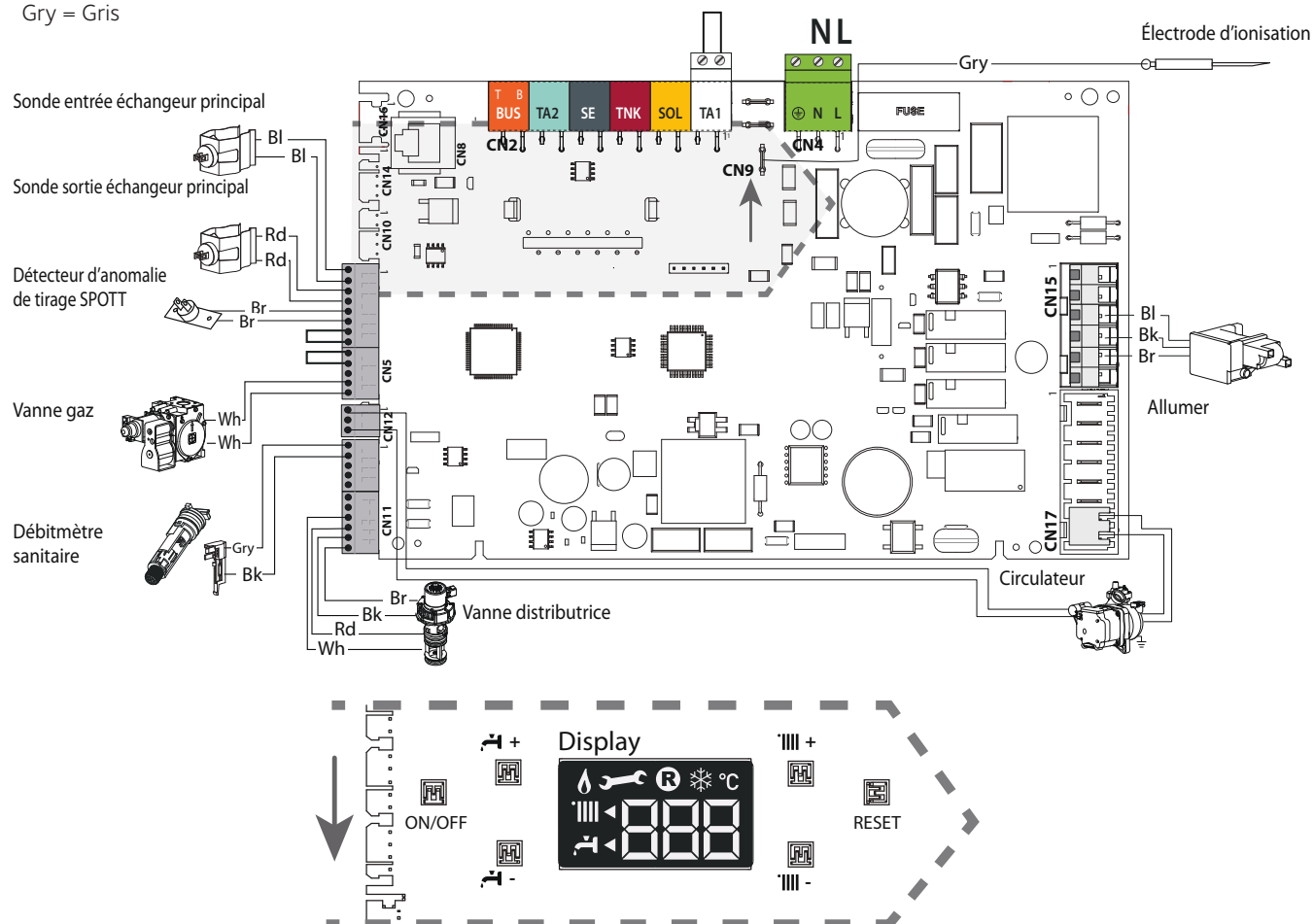


liaison BUS

liaison BUS



Bk= Noir
 Rd = Rouge
 Gr = Vert
 Bl = Bleu
 Br = Marron
 Wh = Blanc
 Gry = Gris



Préparation à la mise en route

Circuit sanitaire

- ouvrir le robinet d'eau froide
- purger l'installation en puisant aux différents robinets d'eau chaude et vérifier les étanchéités

Circuit chauffage

- ouvrir les robinets départ chauffage et retour chauffage
- ouvrir le robinet de remplissage
- refermer les robinets lorsque l'aiguille du manomètre se situe à la pression désirée, vérifier les étanchéités
- purger l'installation, rétablir la pression et vérifier les étanchéités

Circuit gaz

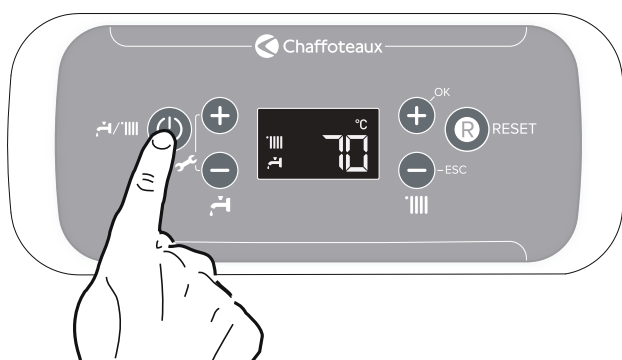
- ouvrir le robinet gaz
- purger le circuit gaz
- vérifier les étanchéités sur toute la ligne gaz

Circuit électrique

- vérifier que la tension et la fréquence d'alimentation coïncident avec les données rapportées sur le tableau Données Techniques (voir à la fin du document).
- basculer le commutateur bipolaire de l'alimentation générale sur ON.

Procédure de mise en marche

Appuyer sur la touche ON/OFF, l'afficheur s'allume.
L'initialisation de l'afficheur lors de la mise en route.



L'afficheur indique

- la modalité de fonctionnement
- en mode chauffage, la température de consigne
- en demande sanitaire la température de réglage de l'eau chaude sanitaire

La chaudière signale aussi l'activation de certaines fonctions:

Fonction Purge	
Demande chauffage en cours - brûleur éteint	
Puisage eau chaude en cours - brûleur éteint	

Première mise en marche et activation Fonction Purge

1. S'assurer que :

- le robinet de gaz est fermé ;
- le raccordement électrique a été effectué correctement. Veiller à ce que le fil de terre vert et jaune soit raccordé à une borne mise à la terre.
- le bouchon du purgeur automatique de dégazage se trouvant sur le circulateur est ouvert ;

2. presser la touche ON/OFF, la chaudière se trouve en attente de fonctionnement "Eté" ou "Hiver"



3. Activer le cycle de dégazage en appuyant sur la touche 1 pendant 5 secondes, la chaudière entamera un cycle de dégazage d'environ 7 minutes qui peut être interrompu, si nécessaire en pressant la touche 1, à terme vérifier que l'installation est complètement dégazée, en cas contraire répéter l'opération



4. Purger l'air dans les radiateurs;

5. Les conduits d'évacuation des produits de la combustion doivent être appropriés et non obstrués

6. Les éventuelles bouches de ventilation du local doivent être ouvertes

8. Ouvrir le robinet gaz et vérifier l'étanchéité des raccords y compris ceux de la chaudière en vérifiant que le compteur ne signale aucune fuite de gaz, éliminer les éventuelles fuites.

9. Mettre en fonction la chaudière en activant le fonctionnement "Eté" ou "Hiver".

Fonction Dégazage

S'assurer que la chaudière est en Stand-by, sans aucune demande chauffage ou sanitaire.

Appuyer sur la touche 1 pendant 5 secondes, la chaudière active un cycle de dégazage d'environ 7 minutes. La fonction peut être interrompue en appuyant sur la touche 1. Si nécessaire il est possible d'activer un nouveau cycle.

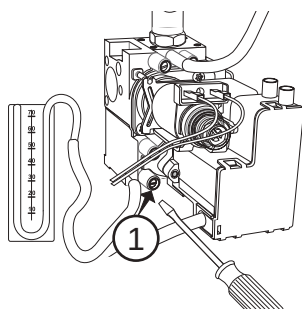


Vérification du réglage gaz

Contrôle de la pression d'alimentation.

1. Desserrer la vis "1" (a) et insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.

(a)



2. Faire fonctionner la chaudière à sa puissance maximum.

Activer la fonction "ramonage", appuyer sur la touche RESET pendant 10 secondes, l'écran affiche:

La pression d'alimentation gaz doit correspondre à celle prévue.

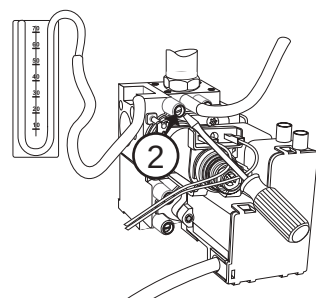
3. Une fois le contrôle terminé, serrer la vis "1" et vérifier l'étanchéité.
4. La fonction de ramonage est automatiquement désactivée au bout de 30 minutes.



Contrôle de la pression maximale sanitaire

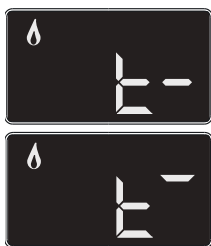
1. Pour contrôler la puissance maximale, insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.

(b)



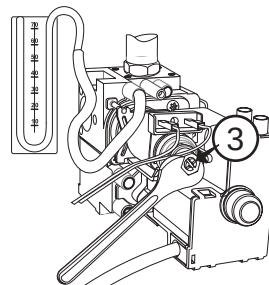
2. Déconnecter le tuyau de compensation de la chambre à air.
3. Faire fonctionner la chaudière à sa puissance maximum sanitaire. Activer la fonction "ramonage" - appuyer sur la touche RESET pendant 10 secondes, l'écran affiche:

Appuyer sur le bouton 2 (+) pour activer la chaudière à sa puissance maximum sanitaire, l'écran affiche:



La pression d'alimentation doit correspondre à celle prévue dans le tableau "réglage du gaz" pour le type de gaz pour lequel la chaudière a été conçue. Si les données ne correspondent pas, retirer le couvercle de protection et tourner la vis de réglage "3" (c).

(c)



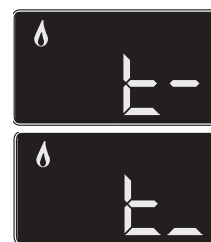
4. Remonter le couvercle de protection du modulateur.
5. Reconnecter le tube de compensation.
6. La fonction de ramonage est automatiquement désactivée au bout de 30 minutes.

Contrôle de la puissance minimale

1. Pour contrôler la puissance minimale, insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.
2. Déconnecter le tuyau de compensation de la chambre à air.
3. Faire fonctionner la chaudière à sa puissance minimum

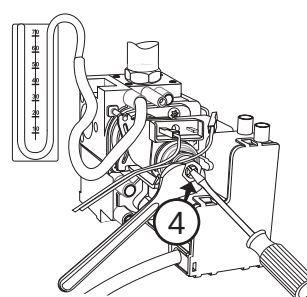
Activer la fonction "ramonage" - appuyer sur la touche RESET pendant 10 secondes, l'écran affiche:

Appuyer sur le bouton 2 (-) pour activer la chaudière à la puissance minimum - l'écran affiche:



Déconnecter un câble du modulateur (d).

(d)



La pression d'alimentation doit correspondre à celle prévue dans le tableau "réglage du gaz" pour le type de gaz pour lequel la chaudière a été conçue. Si les données ne correspondent pas, tourner la vis de réglage "4" (d).

4. Reconnecter le câble du modulateur.
5. Reconnecter le tube de compensation.
6. La fonction de ramonage est automatiquement désactivée au bout de 30 minutes.
7. Reconnecter le tube de compensation.

ATTENTION
REFERMER HERMÉTIQUEMENT LES
OUVERTURES PERMETTANT LA
LECTURE DES INDICATIONS DE PRESSION OU
DE RÉGULATION DU GAZ.



Réglages gaz

paramètre 231

Réglage puissance chauffage maxi

paramètre 220

Réglage allumage lent

paramètre 235

Réglage retard allumage chauffage

Réglage de la puissance chauffage maximale

Ce paramètre limite la puissance utile de la chaudière.

Le pourcentage équivaut à une valeur de puissance comprise entre la puissance mini (0) et la puissance nominale (100) .

Pour contrôler la puissance maxi chauffage de la chaudière, accéder au menu paramètre 231.

Allumage lent

Ce paramètre limite la puissance utile de la chaudière en phase d'allumage. Le pourcentage équivaut à une valeur de puissance utile comprise entre la puissance mini (0) et la puissance maxi (100)

Pour contrôler l'allumage lent de la chaudière, accéder au paramètre 220 et modifier la valeur si nécessaire.

Réglage du retard à l'allumage chauffage

Ce paramètre 235, permet de régler en manuel (0) ou en automatique (1) le temps d'attente avant un prochain rallumage du brûleur après extinction afin de se rapprocher de la température de consigne.

En sélectionnant manuel, il est possible de régler l'anticycle sur le paramètre 236 de 0 à 7 minutes.

En sélectionnant automatique, l'anticycle sera calculé automatiquement par la chaudière sur la base de la température de consigne.

Le tableau indique la relation existant entre la pression du gaz au brûleur et la puissance de la chaudière en mode chauffage.

Réglage de la puissance chauffage absolue

(Seulement en cas de changement de carte électronique).

Pour régler/modifier la puissance chauffage absolue, accéder à la vanne gaz et procéder comme suit :

1. Insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.
2. Déconnecter le tuyau de compensation de la chambre à air.
3. Faire fonctionner la chaudière à sa puissance maximum chauffage. Activer la fonction "ramonage" (appuyer sur la touche RESET pendant 10 secondes, l'écran affiche TEST et le pictogramme ). La pression d'alimentation doit correspondre à celle prévue dans le tableau "réglage du gaz" pour le type de gaz pour lequel la chaudière a été conçue. Pour contrôler la puissance chauffage absolue de la chaudière, accéder au menu 2/sous menu 3/paramètre 0.
4. Reconnecter le tube de compensation.
5. La fonction ramonage est automatiquement désactivée au bout de 5 minutes.

Les graphiques indiquent la relation existant entre la pression du gaz au brûleur et la puissance de la chaudière en mode chauffage.

Pression gaz chauffage		(* Réglable avec le paramètre 231)							
INOX NOx 25 CF INOX NOx SHUNT 25 CF	Gaz	Puissance chaudière (kW)	9,8	11,5	13,9	16,2	18,5	20,8	23,2
	G20	mbar	3,2	4,2	5,8	7,8	10,1	12,9	15,7
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
	G25	mbar	4,5	6,3	8,9	11,7	14,7	17,9	22,1
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
	G31	mbar	6,8	9,0	12,5	16,6	21,3	26,7	32,9
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
INOX NOx 24 VMC	Gaz	Puissance chaudière (kW)	9,8	11,5	13,9	16,2	18,5	20,8	23,2
	G20	mbar	3,2	4,2	5,8	7,8	10,1	12,9	15,7
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
	G25	mbar	4,5	6,3	8,9	11,7	14,7	17,9	22,1
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100

Tableau récapitulatif transformation gaz

		INOA NOx 25 CF INOA NOx S 25 CF		INOA NOx 24 VMC
		G20/ G25	G31	G20/ G25
Indice de Wobbe inférieur (15 °C;1013mbar) (MJ/m³)		45,67 / 37,38	70,69	45,67 / 37,38
Pression nominale d'alimentation		20 / 25	37	20 / 25
Pression gaz au brûleur maximale - minimale (mbar)				
Maxi sanitaire		17,9 / 22,8	35,9	17,9 / 22,8
Maxi chauffage absolue (menu 2/ sous-menu 3/ paramètre 0)		15,7 / 22,1 (71 / 80)	31,6 (90)	15,7 / 22,1 (71 / 80)
Mini		3,2 / 4,6	6,8	3,2 / 4,6
Allumage lent mbar (menu 2/ sous-menu 2/ paramètre 0)		7,6 / 7,6 (45 / 45)	6,8 (40)	7,6 / 7,6 (45 / 45)
Puissance chauffage maximale (menu 2/ sous-menu 3/ paramètre 1)		76 / 79	80	76 / 79
Retard à l'allumage chauffage (menu 2/ sous-menu 3/ paramètre 5)		automatique		automatique
N° injecteur		28		28
Opércule du bloc gaz diamètre		5,9		5,9
Ø injecteur(mm)		0,86	0,52	0,86
Consommation (15 °C, 1013 mbar) (G.N.= m³/h) (GPL = Kg/h)	max sanitaire	2,86 / 3,32	2,10	2,86 / 3,32
	max chauffage	2,73 / 3,18	2,00	2,73 / 3,18
	min	1,16 / 1,35	0,85	1,16 / 1,35

Changement de Gaz

Ces appareils sont prévus pour fonctionner soit au gaz naturel soit au gaz propane. Le changement de gaz doit être effectué par un professionnel qualifié grâce au kit de transformation 3319371.

Changement de Gaz - modèles VMC
LE CHANGEMENT DE GAZ EST INTERDIT.

Menu Technicien - réservé technicien qualifié

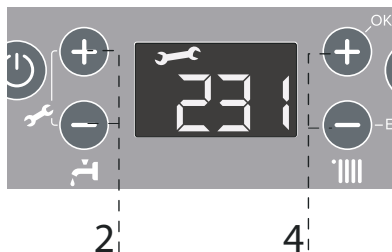
La chaudière permet de gérer de manière complète le système de chauffage et de production d'eau chaude à usage sanitaire.

La navigation à l'intérieur des paramètres permet d'adapter la chaudière à son environnement ainsi que les périphériques connectés en optimisant le fonctionnement pour un maximum de confort et d'économie.

En outre, il donne des informations importantes au bon fonctionnement de la chaudière.

Les paramètres sont rapportés dans les pages suivantes.

L'accès et la modification des divers paramètres sont effectués à travers les touches **2** et **4**.



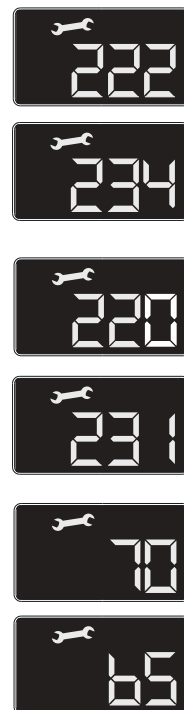
2. Touches "+" et "-" pour accéder aux paramètres et modifier la valeur
4. Touche "+" OK pour mémoriser les modifications apportées aux paramètres
Touche "-" ESC pour quitter

Attention ! Les paramètres sont accessibles exclusivement au technicien qualifié et sont accessibles uniquement après avoir introduit le code d'accès.

Pour accéder aux paramètres procéder comme suit :
(par exemple : Modifier le valeur du paramètre **2 3 1**):

1. Appuyer simultanément sur les touches 1 "+" et "-" pendant 5 secondes. La chaudière demande l'insertion du code d'accès. L'écran affiche **222**.
2. Appuyer sur la touche "+" pour sélectionner le code **2 3 4**.
3. Appuyer sur la touche "+" OK pour accéder aux paramètres.
L'écran affiche le premier paramètre disponible: **220**.
4. Pour sélectionner les paramètres appuyer sur la touche "+"
- Exemple : Modification du paramètre **2 3 1**
5. Appuyer sur la touche "+" OK pour accéder aux paramètres.
6. L'écran affiche la valeur « par ex : **70** ». L'affichage clignote.
7. Appuyer sur les touches 2 "+" ou "-" pour sélectionner la nouvelle valeur « par ex : **65** »
8. Appuyer sur la touche "+" OK pour mémoriser les changements ou la touche "-" ESC pour quitter sans enregistrer.

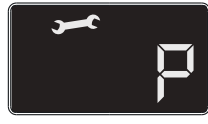
Pour quitter, appuyer sur la touche "-" ESC jusqu'au retour à l'affichage normal.



menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
menu	sous-menu	paramètre	note		

INSERTION CODE D'ACCÈS					222
Appuyer sur la touche "+"  pour sélectionner 234 et appuyer sur la touche "+" OK					
2	1	4	Sélection typologie du circulateur	0 = fixé 1 = modulant	1
RESERVE AU SAT Seulement en cas de changement de carte électronique					
2	2	0	Allumage lent	de 0 à 100 (%)	
voir Tableau réglage gaz					
2	2	6	Type chaudière atmosphérique	de 0 à 5 0 = Monothermique modèle CF	0
RESERVE AU SAT Seulement en cas de changement de carte électronique					
2	2	8	Version Chaudière NON MODIFIABLE	de 0 à 5	0
RESERVE AU SAT Seulement en cas de changement de carte électronique					
2	2	9	Version puissance chaudière	de 0 à 200	
RESERVE AU SAT Seulement en cas de changement de carte électronique					
2	3	0	Réglage puissance chauffage absolue	de 0 à 100	
RESERVE AU SAT Seulement en cas de changement de gaz ou carte électronique voir tableau réglage gaz					
2	3	1	Réglage puissance chauffage max.	de 0 à 100	
voir Tableau réglage gaz					
2	3	6	Réglage temporisation retard à l'allumage en chauffage	de 0 à 7 minutes	3
2	3	8	< Non Disponible >		
2	3	9	< Non Disponible >		
2	4	5	< Non Disponible >		
2	4	6	< Non Disponible >		
2	4	7	Indication dispositif pour pression circuit chauffage	0 = sonde température seule 1 = pressostat au minimum 2 = capteur de pression	1
RESERVE AU SAT Seulement en cas de changement de carte électronique					
2	5	0	Fonction COMFORT Sanitaire	0 = désactivée 1 = temporisée 2 = toujours active	0
L'appareil permet d'assurer le confort d'eau chaude sanitaire en maintenant en température l'eau chaude dans l'échangeur à plaques (or reserve sanitaire). 0 = désactivée - L'échangeur à plaques n'est pas maintenu en température. 1 = temporisé - L'échangeur à plaques est maintenu en température pour 30 minutes après un puisage sanitaire. 2 = toujours active - L'échangeur à plaques est maintenu en température 24 heures sur 24, 7 jours sur 7					

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
menu	sous-menu	paramètre	note		

2	5	2	Retard départ sanitaire	de 5 à 200 (de 0,5 à 20 secondes)	5
Anti coup de bélier					
2	5	3	Extinction du brûleur en sanitaire	0 = anti-calcaire (arrêt à > 67°C) 1 = + 4°C /réglage	0
2	5	4	Post-circulation et post-ventilation après un puisage sanitaire	0 = OFF 1 = ON	0
OFF = 3 minutes de post-circulation et post-ventilation après un puisage sanitaire si la température relevée de la chaudière le demande. ON = toujours activé à 3 minutes de post-circulation et post-ventilation après un puisage sanitaire.					
2	7	0	Fonction contrôle de combustion	 fonctionnement max puissance chauffage  fonctionnement max puissance sanitaire  fonctionnement à puissance mini	
Activation obtenue également en appuyant 10 secondes sur la touche RESET. La fonction se désactive après 30 min. ou en appuyant sur RESET.					
2	7	1	Activation du Cycle PURGE	0 = OFF 1 = ON	0
Activation obtenue également en appuyant 10 secondes sur la touche 1. 					
4	2	5	Réglage température maximum chauffage zone 1	de 35 à 85 °C	82
4	2	6	Réglage température minimum chauffage zone 1	de 35 à 85 °C	40
8	2	0	Ratio de modulation brûleur		
8	2	3	< Non Disponible >		
8	2	3	< Non Disponible >		
8	2	4	Position vanne distributrice	0 = Sanitaire 1 = Chauffage	
8	2	5	< Non Disponible >		
8	2	7	< Non Disponible >		
8	3	1	Température départ chauffage (°C)		
8	3	2	Température retour chauffage (°C)		
8	4	0	Température entrée sanitaire solaire activé seulement avec kit solaire connecté		
8	7	4	Débistat chaudière		

Conditions d'arrêt de sécurité de l'appareil

La chaudière est sécurisée grâce à des contrôles internes réalisés par la carte électronique, qui placent la chaudière en arrêt lorsqu'un dysfonctionnement apparaît. Un code clignote alors sur l'afficheur à l'emplacement indiquant la cause qui a généré l'arrêt.

Il en existe plusieurs types :

Arrêt de sécurité

Ce type d'erreur est de type "volatile", c'est à dire qu'elle est automatiquement éliminée dès que sa cause cesse.

L'écran affiche le code précédé de la mention **Err** ainsi que le symbole  - v. Tableau Erreurs.

D'autre part, dans la plupart des cas, dès que la cause de l'arrêt disparaît, l'appareil redémarre et reprend un fonctionnement normal. Si la chaudière signale encore un arrêt de sécurité, il faut l'éteindre. Si ce type d'arrêt se répète : éteindre la chaudière, couper l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur bipolaire externe, fermer le robinet gaz et contacter un technicien qualifié.



Arrêt pour circulation de l'eau insuffisante

En cas de circulation de l'eau insuffisante dans le circuit chauffage, la chaudière se place en arrêt de sécurité pour pression insuffisante.

L'écran affiche le code **Err 103** - Voir tableau.

Vérifier la pression sur le manomètre et procéder au remplissage par le robinet de remplissage placé sous la chaudière. Fermer le robinet dès que la pression atteint 1 - 1,5 mbar. Si la demande de réintégration doit être utilisée souvent, éteindre la chaudière, porter le circuit électrique extérieur à la position d'arrêt, fermer le robinet du gaz et contacter un technicien qualifié pour vérifier les fuites d'eau.



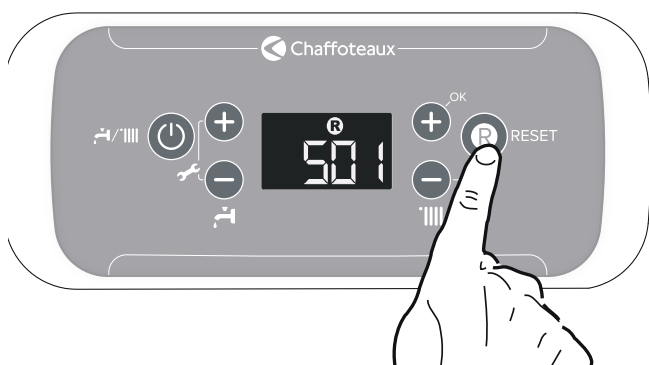
Arrêt verrouillé

C'est un arrêt "non volatile", cela signifie que ce défaut est automatiquement bloquant.

L'écran affiche **Err** et le code (par ex. **501**) ainsi que le symbole  correspondant.

Pour rétablir le fonctionnement normal de la chaudière, appuyer sur la touche **RESET** du tableau de bord.

Après plusieurs tentatives de blocage, si le problème se répète, il est nécessaire de faire intervenir un technicien qualifié.



Important

Pour des raisons de sécurité, la chaudière ne permettra que 5 tentatives au maximum de déverrouillage en 15 minutes (appuis sur la touche **RESET**). Ensuite, elle se bloque totalement avec le code d'erreur 304. Pour la débloquent couper et remettre l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur bipolaire externe.

Le premier chiffre du code d'erreur (Ex : 1 01) indique de quel groupe fonctionnel de la chaudière provient le problème

- 1 - Circuit Primaire
- 2 - Circuit Sanitaire
- 3 - Carte Electronique
- 4 - Carte Electronique
- 5 - Allumage
- 6 - Entrée air- sortie fumées

Avis de défaut de fonctionnement

Cette alerte est affichée sur l'écran dans le format suivant:

5 P 1, le premier chiffre indique le groupe fonctionnel est suivi par un P (préavis) et le code de l'avis.

Avis de dysfonctionnement du circulateur

Le circulateur est équipé d'un voyant qui indique son état de fonctionnement :

Voyant éteint :

Le circulateur n'est pas alimenté en électricité.

Voyant vert fixe :

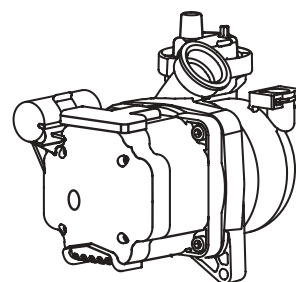
circulateur actif

Voyant vert clignotant :

changement de vitesse en cours

Voyant rouge :

indique le blocage du circulateur ou le manque d'eau



Fonction hors-gel

La chaudière est équipée d'un dispositif qui contrôle la température de sortie de l'échangeur telle que si la température descend sous les 8°C, il démarre la pompe (circulation dans l'installation de chauffage) pour 2 minutes.

Après les deux minutes de circulation :

- a) si la température est d'au moins 9°C la pompe s'arrête,
- b) si la température est entre 3°C et 9°C, la circulation continue 2 minutes de plus,
- c) si la température est inférieure à 4°C, le brûleur s'allume en chauffage à la puissance minimale jusqu'à ce que la température de sortie atteigne 30°C. Le brûleur s'éteint alors et la pompe continue à fonctionner encore deux autres minutes.

Si la chaudière est équipée d'un ballon, un second dispositif contrôle la température sanitaire. Si celle-ci devient inférieure à 8°C, la vanne distributrice bascule en position sanitaire et le brûleur s'allume jusqu'à ce que la température atteigne 12°C. Cela est suivi d'une post-circulation de 2 minutes.

La fonction hors-gel ne peut fonctionner correctement que si :

- la pression de l'installation est correcte,
- la chaudière est alimentée électriquement,
- la chaudière est alimentée en gaz,
- aucun arrêt de sécurité ou verrouillage n'est en cours.

Tableau des codes erreur

Circuit primaire		RESET
Afficheur	Description	
1 01	Surchauffe du circuit primaire	X
1 03	Anomalie débit chauffage	
1 04		
1 05		
1 06		
1 07		
1 10	Défaut sonde sortie échangeur princ.	
1 12	Défaut sonde entrée échangeur princ	
1 14	Anomalie sonde extérieure	
1 16	Thermostat plancher ouvert	
1 18	Anomalie sonde circuit primaire	
1 P1	Anomalie débit chauffage	
1 P2		
1 P3		
Circuit sanitaire		
2 05	Anomalie sonde entrée sanitaire (solaire)	
Carte électronique (interne)		RESET
3 01	Anomalie afficheur EEPR	
3 02	Anomalie communication GP-GIU	
3 03	Anomalie carte principale	X
3 04	Trop de reset effectués	
3 05	Anomalie carte principale	X
3 06	Anomalie carte principale	
3 07	Anomalie carte principale	X
3 13	Défaut basse tension	
3 P9	Prévoir entretien. Contacter SAV	
Carte électronique (externe)		
4 11	Sonde ambiance zone 1 non dispo.	
4 12	Sonde ambiance zone 2 non dispo.	
4 13	Sonde ambiance zone 3 non dispo.	
Allumage		RESET
5 01	Absence de flamme (Après 5 fois 5P6)	X
5 02	Défect. flamme vanne gaz fermée	
5 03	Défect. flamme vanne gaz fermée (Après 20 seconds avec 502)	X
5 04	Anomalie ionisation brûleur en fonct. (Après 6 fois 5P3)	X
5 P3	Décollement de flamme	
5 P5	Défaut pression gaz basse	
5 P6	Tentative allumage échec	
Entrée air / sortie fumées		
6 01	Intervention sonde fumées (CF)	
6 02	éfaut sonde fumées VMC	

Anomalie évacuation fumées modèle CF

Ce contrôle sert à bloquer la chaudière en cas d'anomalie concernant l'évacuation des fumées.

Le blocage de l'appareil est momentané et est signalé par le code d'erreur 6 01.

Au bout de 12 minutes la chaudière met en marche sa procédure d'allumage ; si les conditions sont redevenues normales, la chaudière redémarre normalement, autrement elle se bloque et le cycle est répété.

ATTENTION

EN CAS DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT OU D'INTERVENTIONS RÉPÉTÉES, COUPEZ L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE EN AMENANT L'INTERRUPTEUR EXTÉRIEUR SUR LA POSITION « OFF », FERMEZ LE ROBINET DU GAZ ET APPELEZ LE SERVICE APRÈS-VENTE OU UN PROFESSIONNEL DU SECTEUR POUR VÉRIFIER LA CAUSE DU MAUVAIS FONCTIONNEMENT ET REMÉDIER AU DÉFAUT D'ÉVACUATION DES GAZ BRÛLÉS.

EN CAS D'OPÉRATION D'ENTRETIEN SUR LE DISPOSITIF, N'UTILISEZ QUE DES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE ET SUIVEZ ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS CORRESPONDANTES. CE DISPOSITIF NE DOIT JAMAIS ÊTRE MIS HORS SERVICE, SOUS PEINE DE PORTER ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR.

**Dispositif de contrôle d'évacuation des fumées pour le modèle VMC**

Cette chaudière est équipée d'un dispositif de sécurité VMC individuel qui, en cas d'émission dans la pièce de produits de combustion, coupe l'alimentation électrique du bloc gaz. Cela interdit tout l'allumage du brûleur et provoque une mise en sécurité de la chaudière.

L'arrêt de l'appareil est signalé par affichage du code 6 02. Après refroidissement de la sonde (environ 12 minutes), pour débloquent la chaudière, il faut enfoncer et relâcher le bouton RESET.

Si la mise en sécurité se répète contacter un professionnel agréé qui contrôlera l'extraction des produits de combustion et la ventilation de la pièce.

La chaudière peut aussi être arrêtée par le dispositif de sécurité collectif de l'immeuble. En cas de défaut, ce dispositif coupe l'alimentation électrique de la chaudière et l'afficheur s'éteint.

La chaudière redémarre automatiquement dès que la sécurité collective a rétabli son alimentation.

L'entretien est une opération essentielle pour la sécurité, le bon fonctionnement et la durée de vie de la chaudière. Il doit être effectué conformément aux réglementations en vigueur. Il est nécessaire d'effectuer périodiquement l'analyse de la combustion pour contrôler le rendement et la pollution générés par la chaudière en fonction des normes en vigueur.

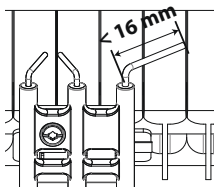
Avant de procéder aux opérations d'entretien :

- couper l'alimentation électrique en positionnant l'interrupteur bipolaire externe à la chaudière sur OFF,
- fermer le robinet gaz
- fermer les robinets d'eau du circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Remarques générales

Il est nécessaire d'effectuer au moins une fois par an les contrôles suivants :

1. Contrôle visuel de l'état général de l'appareil.
2. Contrôle de l'étanchéité du circuit d'eau avec changement des joints (si nécessaire).
3. Contrôle de l'étanchéité du circuit de gaz avec changement des joints (si nécessaire).
4. Contrôle visuel de la combustion et au besoin, démontage et nettoyage du brûleur et des injecteurs.
5. Nettoyage de l'oxydation sur les électrodes d'allumage.
6. Vérification de l'usure de l'électrode d'allumage.
SI LA TAILLE DE L'ÉLECTRODE EST MOINS DE 16 MM. L'ÉLECTRODE DOIT ÊTRE REMPLACÉE.
7. Démontage et nettoyage, si besoin est de la chambre de combustion.
8. Nettoyage de l'échangeur principal.
9. Contrôle du fonctionnement du système de sécurité du chauffage :
 - sécurité température limite.
10. Contrôle du fonctionnement du système de sécurité du circuit gaz :
 - sécurité absence de gaz ou de flamme (ionisation).
11. Contrôle de l'efficacité de la production d'eau chaude (vérification du débit et de la température).
12. Contrôle général du fonctionnement de l'appareil.
13. Analyse de combustion.



Test de fonctionnement

Après avoir effectué des opérations d'entretien, remplir éventuellement le circuit de chauffage à la pression recommandée et purger l'installation.

Vidange du circuit chauffage ou utilisation de produit antigel

La vidange de l'installation doit être effectuée comme suit :

- arrêter la chaudière et mettre l'interrupteur bipolaire externe en position OFF.
- fermer le robinet gaz,
- libérer le purgeur automatique de dégazage,
- ouvrir la soupape de l'installation,
- ouvrir le robinet de purge de la chaudière avec une clé 6 pans de 8
- ouvrir les différentes purges aux points les plus bas de l'installation (prévus à cet effet).

S'il est prévu de garder l'installation à l'arrêt dans des régions où la température ambiante peut descendre en hiver au-dessous de 0°C, nous conseillons d'ajouter du liquide antigel dans l'eau de l'installation de chauffage pour éviter d'avoir à procéder à des vidanges répétées. En cas d'utilisation d'un tel liquide, contrôler sa compatibilité avec le cuivre dont est constitué l'échangeur principal de la chaudière.

Nous conseillons l'utilisation de produits antigels contenant du GLYCOL de la série PROPYLENIQUE anti-corrosif selon les doses prescrites par le fabricant et en fonction de la température minimum prévue.

Contrôler périodiquement le pH du mélange eau-antigel dans le circuit et le remplacer lorsque la valeur mesurée est inférieure à la limite prescrite par le producteur de l'antigel.

NE PAS MÉLANGER DIFFÉRENTS TYPES D'ANTIGEL.

Le constructeur n'est pas responsable en cas de dommages causés à l'appareil ou à l'installation en raison d'une utilisation d'antigels ou d'additifs non appropriés.

Vidange de l'installation sanitaire

Dès qu'il existe un risque de gel, l'installation sanitaire doit être vidangée de la manière suivante :

- fermer le robinet d'arrivée eau de l'installation,
- ouvrir tous les robinets de l'eau chaude et de l'eau froide,
- vider par les points les plus bas de l'installation (s'il y en a de prévus).

Informations pour l'Utilisateur

Informez l'utilisateur sur les modalités de fonctionnement de l'installation. En particulier lui délivrer le manuel d'instruction, en l'informant qu'il doit être conservé à proximité de l'appareil.

En outre, informer l'utilisateur sur les tâches qui lui incombent :

- Contrôler périodiquement la pression de l'eau de l'installation,
- Rétablir la pression et dégazer l'installation si besoin,
- Régler les consignes et les dispositifs de régulation pour une correcte gestion de l'installation,
- Faire exécuter, comme la réglementation le prévoit, l'entretien périodique de l'installation,
- Ne modifier, en aucun cas, les réglages d'alimentation d'air de combustion et du gaz de combustion.
- Informer le client que pour toute réparation, il doit faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.

Vérification du fonctionnement de la sécurité individuelle (Modèle VMC)

Contrôlez l'état de la bouche et le débit d'extraction de la VMC; vérifier le bon fonctionnement des sécurités VMC individuelle et collective.

Entretien spécifique au raccordement VMC

Lors de l'entretien annuel contrôler :

- le bon état et la propreté de la bouche d'extraction réglable ;
 - le bon débit d'extraction et le réglage de la bouche ;
 - le déclenchement de la sécurité de la chaudière (voir Vérification du fonctionnement de la sécurité individuelle).
- Pour vérifier le bon fonctionnement de la sécurité individuelle, déconnecter le conduit de fumée et obturer la buse de la chaudière. A la puissance nominale, départ à froid, la chaudière doit se mettre en sécurité en moins de deux minutes. Ne pas autoriser l'utilisation de la chaudière si la sécurité ne s'est pas déclenchée.

Démontage et recyclage de l'appareil

Nos produits sont conçus et fabriqués à partir de composants dont des matières sont recyclables. La chaudière murale et ses accessoires doivent être différenciés correctement.

Les emballages utilisés pour le transport de l'appareil doivent être repris par l'installateur/distributeur.

ATTENTION!!

recyclage de l'appareil et des accessoires doit se faire conformément à la réglementation.

NOTE GEN.	Modèle		INOA NOx		
			25 CF	24 VMC	25 S CF
	Certification CE (pin)		0476CT2600		
	Catégorie gaz		II ₂ E+3P	I ₂ E+	II ₂ E+3P
	Type chaudière		B11 - B11bs	B11bs (VMC)	B11 - B11bs
CARACTERISTIQUES ENERGETIQUES	Débit calorifique nominal max/min (Hi)	Q _n	kW	25,8 / 11,0	25,8 / 11,0
	Débit calorifique nominal max/min (Hs)	Q _n	kW	28,7 / 12,2	28,7 / 12,2
	Débit calorifique nominal sanitaire max/min (Hi)	Q _n	kW	27,0 / 11,0	27,0 / 11,0
	Débit calorifique nominal sanitaire max/min (Hs)	Q _n	kW	30,0 / 12,2	30,0 / 12,2
	Puissance utile max/min (80°C-60°C)	P _n	kW	23,2 / 9,8	23,2 / 9,8
	Puissance utile max/min sanitaire	P _n	kW	24,3 / 9,9	24,3 / 9,9
	Rendement de combustion (aux fumées)		%	93,3	93,3
	Rendement au débit calorifique nominal (60/80°C) Hi/Hs		%	90,1 / 81,1	90,1 / 81,1
	Rendement à 30 % à 47°C Hi/Hs		%	89,9 / 81,0	89,9 / 81,0
	Rendement au débit calorifique minimum (60/80°C) Hi/Hs		%	88,9 / 80,1	88,9 / 80,1
	Etoiles de Rendement (dir. 92/42/EEC)	étoile	★★		
	Perte au niveau des fumées brûleur en fonctionnement		%	3,2	3,2
EMISSIONS	Tirage minimum		Pa	4,0	4,0
	Classe Nox		class	6	
	Température des fumées (G20) (80°C-60°C)		°C	111	111
	Teneur en CO ₂ (G20) (80°C-60°C)		%	5,6 / 2,7	5,6 / 2,7
	Teneur en CO (0%O ₂) (80°C-60°C)		ppm	81	81
	Teneur en O ₂ (G20) (80°C-60°C)		%	10,4	10,4
	Débit maxi des fumées (G20) (80°C-60°C)		Kg/h	68,2	68,2
	Excès d'air (80°C-60°C)		%	98	98
CIRCUIT CHAUFFAGE	Pression de gonflage vase d'expansion		bar	1	
	Pression maximum de chauffage		Mpa (bar)	0,3 (3)	
	Capacité vase d'expansion		l	8	8
	Température de chauffage min/max		°C	35 / 82	60 / 82
CIRCUIT SANITAIRE	Température sanitaire min/max		°C	36 / 60	40 / 65
	Débit spécifique en sanitaire (ΔT=30°C) selon EN13203-1		l/min	11,8	11,8
	Quantité d'eau chaude ΔT=25°C		l/min	14,2	14,2
	Quantité d'eau chaude ΔT=35°C		l/min	10,1	10,1
	Etoile confort sanitaire (EN13203)		étoile	★★★	
	Débit minimum d'eau chaude		l/min	2	2
	Pression eau sanitaire max/min		Mpa (bar)	0,7 (7)	
ELECTRIQUE	Tension/fréquence d'alimentation		V/Hz	230 / 50	
	Puissance électrique absorbée totale		W	53	53
	Indice d'efficacité énergétique du circulateur			EEI ≤ 0,23	
	Température ambiante minimum d'utilisation		°C	+5	
	Niveau de protection de l'installation électrique		IP	X4D	
	Poids		kg		

Modèle		INOA NOx		
		25 CF	24 VMC	25 S CF
Appareil à condensation	oui/non	non	non	non
Appareil basse température	oui/non	oui	oui	non
Chaudière de type B1	oui/non	oui	oui	oui
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération	oui/non	non	non	non
Dispositif de chauffage mixte	oui/non	oui	oui	oui
Coordonnées de contact Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire		ARISTON THERMO S.p.A. Viale A. Merloni 45 60044 FABRIANO AN - ITALIA		
ErP CHAUFFAGE				
Puissance thermique nominale P _n	kW	23	23	23
Puissance thermique nominale à régime haute température P ₄	kW	23,2	23,2	23,2
30% de la puissance thermique nominale à régime basse température 1) P ₁	kW	7,1	7,1	7,0
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η _s	%	78	78	78
Rendement à la puissance thermique nominale à régime haute température (60-80°C) η ₄	%	80,6	80,6	80,6
Rendement à 30% de la puissance thermique nominale régime basse température 1) η ₁	%	81,9	81,9	79,6
ErP ECS				
Profil de soutirage déclaré		XL	XL	XL
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau η _{wh}	%	78	78	78
Consommation journalière d'électricité Q _{elec}	kWh	0,180	0,180	0,200
Consommation journalière de combustible Q _{fuel}	kWh	25,400	25,400	25,400
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ AUXILIAIRE				
À pleine charge elmax	kW	0,010	0,010	0,010
À charge partielle elmin	kW	0,006	0,006	0,006
En mode veille P _{sg}	kW	0,003	0,003	0,003
AUTRES CARACTÉRISTIQUES				
Pertes thermiques en régime stabilisé P _{stby}	kW	0,179	0,179	0,179
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage P _{ign}	kW	0,000	0,000	0,000
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur L _{WA}	dB	54	54	54
Émissions d'oxydes d'azote NOx	mg/kWh	31	31	31

FICHE DE PRODUIT - EU 811/2013				
Marque		CHAFFOTEAUX		
Modèle(s): [informations d'identification du ou des modèles concernés]		INOA NOx		
		25 CF	24 VMC	25 S CF
Profil de soutirage déclaré ECS		XL	XL	XL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux				
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau				
Puissance utile P_n	kW	23	23	23
Consommation annuelle d'énergie - chauffage Q_{HE}	GJ	68	68	70
Consommation annuelle d'électricité - sanitaire AEC	kWh	39	39	39
Consommation annuelle de combustible - sanitaire AFC	GJ	20	20	20
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s	%	78	78	76
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau η_{wh}	%	78	78	76
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur L_{WA}	dB	54	54	54

Instructions pour remplir l'étiquette relative aux produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage des locaux (ou d'un dispositif de chauffage mixte), d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire.

1. Le nom ou la marque commerciale du distributeur et/ou du fournisseur;
2. La référence du ou des modèles donnée par le distributeur et/ou par le fournisseur;
3. La classe d'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux, déjà rempli;
4. Les classes d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau, du dispositif de chauffage mixte, déjà rempli;
5. Une indication de la possibilité ou non d'inclure dans le produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte (ou de chauffage des locaux), d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, un capteur solaire, un ballon d'eau chaude, un régulateur de température et/ou un dispositif de chauffage d'appoint;
6. La classe d'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage des locaux, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, déterminé comme indiqué sur la Figure 1 dans les pages suivantes.
La pointe de la flèche comportant la classe d'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage des locaux, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire est placée à la même hauteur que la pointe de la flèche correspondante dans l'échelle des classes d'efficacité énergétique.
7. La classe d'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, déterminé comme indiqué sur la Figure 5 dans les pages suivantes.

La pointe de la flèche comportant la classe d'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire est placée à la même hauteur que la pointe de la flèche correspondante dans l'échelle des classes d'efficacité énergétique.

PRODUITS COMBINÉS CONSTITUÉS D'UN DISPOSITIF DE CHAUFFAGE MIXTE, D'UN RÉGULATEUR DE TEMPÉRATURE ET D'UN DISPOSITIF SOLAIRE

La fiche relative aux produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire contient les éléments indiqués aux points a) et b):

- a) les éléments figurant respectivement sur les figures 1 pour l'évaluation de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, des produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, notamment les informations suivantes:

- I: la valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal, exprimée en %;
- II: le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint d'un produit combiné, (voir RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) N° 811/2013 – annexe IV – 6.a);
- III: la valeur de l'expression mathématique: $294/(11 \cdot \text{Prated})$, dans laquelle Prated renvoie au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal;
- IV: la valeur de l'expression mathématique: $115/(11 \cdot \text{Prated})$, dans laquelle Prated renvoie au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal;

en outre, pour les dispositifs de chauffage mixtes par pompe à chaleur utilisés à titre principal:

- V: la valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes et plus froides, exprimée en %;
 - VI: la valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes et moyennes, exprimée en %;
- b) les éléments donnés sur la figure 5 aux fins de l'évaluation de l'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, d'un produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, avec notamment les informations suivantes:
- I: la valeur de l'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du dispositif de chauffage mixte, exprimée en %;
 - II: la valeur de l'expression mathématique: $(220 \cdot (220 \cdot Q_{\text{ref}}) / Q_{\text{nonisol}})$, dans laquelle Q_{ref} provient de l'annexe VII – tableau 15 du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) Nr. 811/2013, et Q_{nonisol} de la fiche de produit du dispositif solaire pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL et XXL du dispositif de chauffage mixte;
 - III: la valeur de l'expression mathématique: $(Q_{\text{aux}} \cdot 2,5) / (220 \cdot Q_{\text{ref}})$, exprimée en %, dans laquelle Q_{aux} provient de la fiche de produit du dispositif solaire et Q_{ref} de l'annexe VII – tableau 15 du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) Nr. 811/2013 pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL et XXL.

Figure 1

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage du locaux 1
'I' %

Régulateur de température
 Voir la fiche sur le régulateur de température

Classe
 I = 1%, II = 2%, III = 1,5%, IV = 2%,
 V = 3%, VI = 4 %, VII = 3,5%, VIII = 5%

+ 2 %

Chaudière d'appoint
 Voir la fiche sur la chaudière

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage du locaux (en %)

(3 - 'I') x 0,1 = ± 3 %

Contribution solaire - Voir fiche sur le dispositif solaire

Taille du capteur
(en m²)

Volume du ballon
(en m³)

Rendement du capteur
(en %)

Classe du ballon
 A* = 0,95, A = 0,91,
 B = 0,86, C = 0,83, D-G = 0,81

('III' x 4 + 'IV' x 5) x 0,9 x (6 / 100) x 7 = + 4 %

Pompe à chaleur d'appoint
 Voir fiche sur la pompe à chaleur

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage du locaux (en %)

(5 - 'I') x 'II' = + 5 %

Contribution solaire et Pompe à chaleur d'appoint

Choisir la plus petite valeur 0,5 x 4 OR/OU 0,5 x 5 = 6 %

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage du locaux 7
7 %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage du locaux

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺
< 30%	≥ 30 %	≥ 34 %	≥ 36 %	≥ 75 %	≥ 82 %	≥ 90 %	≥ 98 %	≥ 125 %	≥ 150%

Chaudière et pompe à chaleur d'appoint, installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35°C?
 Voir la fiche sur pompe à chaleur

7 + (50 x 'II') = 8 %

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

Figure 5

Efficacité énergétique du dispositif de chauffage mixte pour le chauffage de l'eau

1

'I'

%

Profil de charge déclaré:

Contribution solaire - Voir fiche sur le dispositif solaire

Electricité auxiliaire

$(1,1 \times 'I' - 10\%) \times 'II' -$

'III'

- 'I' =

+

2

%

Efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans le conditions climatiques moyenne

3

%

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans le conditions climatiques moyenne

		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
		G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺
☐	M	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 33 %	≥ 36 %	≥ 39 %	≥ 65 %	≥ 100 %	≥ 130 %	≥ 163 %
☐	L	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 34 %	≥ 37 %	≥ 50 %	≥ 75 %	≥ 115 %	≥ 150 %	≥ 188 %
☐	XL	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 35 %	≥ 38 %	≥ 55 %	≥ 80 %	≥ 125 %	≥ 160 %	≥ 200 %
☐	XXL	< 28 %	≥ 28 %	≥ 32 %	≥ 36 %	≥ 40 %	≥ 60 %	≥ 85 %	≥ 131 %	≥ 170 %	≥ 213 %

Efficacité énergétique du chauffage de l'eau dans le conditions climatiques plus froides et plus chaudes.

+ froides: $\frac{3}{\text{}} - 0,2 \times \frac{2}{\text{}} = \frac{\text{}}{\text{}} \%$

+ chaudes: $\frac{3}{\text{}} + 0,4 \times \frac{2}{\text{}} = \frac{\text{}}{\text{}} \%$

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

CHAFFOTEAUX

Le Carré Pleyel - 5, rue Pleyel

93521 Saint-Denis - France

Tél : 33 (0)1 55 84 94 94

fax : 33 (0)1 55 84 96 10

www.aristonthermo.fr

www.chaffoteaux.fr



Trouvez la Station Technique la plus proche de chez vous à l'adresse suivante www.chaffoteaux.fr , rubrique Service.

Il suffit d'entrer le numéro de votre département et le type d'appareil à dépanner, alors les coordonnées de nos partenaires régionaux les plus proches vous seront transmises.

Pour toute réparation, faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.